



UNE NOUVELLE JEUNESSE  
POUR LE JARDIN PUBLIC DE  
L'ÉGLISE DE SAINT-GERVAIS

MONTAGNE À L'ÉTAT PUR :  
SORTIES ENVIRONNEMENT  
POUR LES ÉCOLES

UNE PREMIÈRE ÉDITION  
RÉUSSIE POUR  
LA MONTAGN'HARD

DES PANNEAUX  
D'INFORMATION  
INTERACTIFS

Le journal d'informations municipales des saint-gervolains // ÉTÉ 2009

# PROJECTIONS

La Montagne à l'État Pur

N°11

## Centenaire du Tramway du Mont-Blanc au Col de Voza



## Aménagement du carrefour du Terminus





C'est avec une présentation améliorée, plus colorée, que vous allez découvrir ce 11<sup>e</sup> numéro de votre journal d'informations municipales *Projections*. L'objectif en est toujours le même, vous faire part chez vous des nouvelles de la vie de notre commune, qu'il s'agisse des réalisations ou des projets.

Notre commune vit depuis 2001 au rythme de multiples changements qui tous ont un premier objectif, améliorer les services à notre population, tout d'abord en direction de celles et ceux qui vivent dans notre commune en permanence mais aussi de nos hôtes d'une journée ou de séjour. Notre seconde ambition est de faire des bourgs et des hameaux de notre commune des lieux encore plus agréables, au travers de

la valorisation de notre patrimoine bâti ou naturel.

La reconnaissance de ce travail s'est déjà traduite par la décision de la Région Rhône-Alpes de présenter la candidature de la commune de Saint-Gervais au jury national en vue de l'attribution de la 4<sup>e</sup> fleur. Il suffit de se souvenir qu'en 2001 Saint-Gervais n'était décoré que d'une fleur pour se rendre compte du travail effectué depuis par l'ensemble des services municipaux mais aussi par les habitants.

La réalisation des projets se poursuit normalement et même si quelques esprits chagrins dépensent beaucoup d'énergie pour semer le trouble dans les esprits et laisser croire que quelques projets seraient en panne ou abandonnés, il n'en est rien.

Après les travaux préparatoires réalisés au cours de l'automne 2008, les travaux de terrassement du pont de contournement commenceront dès les premiers jours de l'automne 2009. C'est l'entreprise GUELPA qui s'est vu attribuer ce lot par le Conseil général. Le lot « enrobés » a été confié à l'entreprise EIFFAGE et celui de l'éclairage public à GRAMARI. Le lot concernant la construction du pont a quant à lui été déclaré infructueux faute de réponse satisfaisante et une nouvelle procédure sera lancée dès le mois de septembre. Christian Monteil, Président du Conseil général, a annoncé que l'ouvrage devrait être livré fin 2011.

La commune poursuit les études du nouveau groupe scolaire des Pratz, qui comprendra aussi l'ensemble aquatique destiné à remplacer notre ancienne et appréciée piscine. Une structure plus adaptée aux besoins de notre population permanente et touristique lui succédera. L'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à la SEMCODA, le choix de l'architecte sera décidé à la fin 2009 et sera suivi par la consultation des entreprises. Ce projet se devra d'être une référence en matière d'intégration paysagère mais aussi par l'utilisation de matériaux de construction respectueux de l'environnement et de toutes les énergies renouvelables possibles. Le planning prévisionnel prévoit l'achèvement des travaux mi-2012.

Un autre chantier important a été initié dès le printemps, celui de la réfection de l'église de Saint-Gervais, après celle de Saint-Nicolas-de-Véroce. La première tranche 2009 consiste à changer le système de chauffage, jusqu'alors à air pulsé, mode de chauffage aux conséquences désastreuses pour les peintures mais aussi pour l'orgue. Désormais le chauffage sera assuré, comme à l'église de Saint-Nicolas-de-Véroce, par un plancher chauffant. L'ancienne chaufferie et le garage qui avaient été construits contre le clocher ont été détruits pour permettre l'entier réaménagement du jardin public où désormais les véhicules stationnent sur de la pelouse. Les travaux des prochaines années consisteront en la réfection des peintures intérieures et des enduits extérieurs.

Après l'achèvement du superbe carrefour du Terminus, les travaux de réhabilitation des espaces publics du Fayet se poursuivront dès cet automne par ceux des rues de la Gare et de la Poste. La dernière tranche concernera l'avenue de Chamonix jusqu'à la limite communale, dont la réalisation sera coordonnée avec la construction de la résidence locative de 18 logements qui va être réalisée sur le terrain de l'ex-propriété Colson. Après l'important chantier de la rénovation de l'église, c'est le presbytère de Saint-Nicolas-de-Véroce qui va être réaménagé pour accueillir le musée du Trésor. L'objectif est de mettre le bâtiment hors d'eau et hors d'air avant l'hiver 2009/2010.

La maison forte de Haute Tour attend avec impatience que le dossier administratif du projet européen établi avec nos amis de Courmayeur se termine pour voir commencer les travaux de sa transformation pour partie en une maison transfrontalière des guides du Mont-blanc, et pour l'autre partie en une Maison des arts et des artistes.

Voilà un aperçu des grands chantiers qui vont se réaliser dans les prochains mois, auxquels il faut ajouter ceux de nos concessionnaires. Du côté des pistes, la SEMJ fait réaliser dès cet automne la prise d'eau dans le Bonnant pour alimenter les canons à neige en remplacement du raccordement sur le réseau d'eau potable, ce qui sera plus respectueux pour nos ressources naturelles en eau potable. Par ailleurs notre concessionnaire thermal va mettre en œuvre son projet de restructuration du bâtiment des thermes en y réalisant un spa et des parcours de bain pour conforter l'activité de remise en forme.

C'est donc un rythme soutenu d'investissements et de transformation de toute notre commune qui se poursuit, sans aucune augmentation de la part communale des impôts locaux.

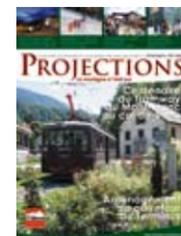
C'est cet engagement que l'équipe municipale a pris à nouveau en 2008. Nous sommes tous fiers de le respecter et de faire que chaque jour il fait mieux vivre à Saint-Gervais.

Votre Maire  
**Jean-Marc PEILLEX,**  
Maire et Conseiller général du Canton de Saint-Gervais

## PROJECTIONS

SOMMAIRE

Éditorial	2
Actualité	3
Urbanisme	4
Quatrième fleur	5
Finances	6 - 7
Sports	8 - 9
Travaux	10 - 11
Anniversaire du TMB	12 - 13
Agriculture / Aménagement de la montagne	14
Environnement	15
Vie Locale	16 - 18
Culture / Patrimoine	19
Opération Grand Site	20 - 21
Brèves	22
Événements	23
État civil	24



N°11 //  
ÉTÉ 2009

**Directeur de publication :** Jean-Marc PEILLEX

**Administration :** Nathalie DESCHAMPS – Elsa RICHE

**Comité de rédaction :** Marie BRUNET, Marie-Christine DAYVE, Nathalie DESCHAMPS, Véronique DIVE-MICHEL, Marie-Christine FAVRE, Bénédicte GAY, Claire GRANDJACQUES, Gabriel GRANDJACQUES, Elsa RICHE, Bernard SEJALON, Jocelyne SIROP, Olivier TRIBONDEAU.

Avec le concours de tous les services municipaux

**Crédits Photos :** Fabrice BAILLEUL, Agnès BOUVET, Marie-Pierre COCHEREAU, Sébastien COSSON, Marie-Christine DAYVE, Nathalie DESCHAMPS, Veronique DIVE-MICHEL, Laurent DUFFOUG, Estelle GAULTIER, Gabriel GRANDJACQUES, Jean-Marie GUEYE, Gérard JAYOL, Henri LAVIGNE, Pierre MAHE, Mairie de Saint-Gervais, Famille MARTINELLI, Vincent PAWLOWSKI, Office de tourisme de Saint-Gervais, Office de Tourisme du Mont Saint-Michel, Isabelle PENZ, Mathieu QUEREL, Xavier TILLOY, Pascal TOURNAIRE, Daniel ZORLONI Ferrovimages, X.

Impression : Imprimerie des Deux-Ponts ;  
www.deux-ponts.fr ; tél. : 04 38 24 14 24

Conception/réalisation : Scoop Communication

Infos légales :  
ISSN : 1266-6866  
Dépôt légal à parution  
8 500 exemplaires

Imprimé sur du papier aux normes PEFC  
(issu de forêts gérées durablement)



## JEAN-MARC PEILLEX, PROMU CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR



Jean-Marc Peillex remerciant son parrain

Au printemps 2008, lors de la promotion de Pâques, Jean-Marc Peillex, Maire et Conseiller général du Canton de Saint-Gervais, a été élevé par le Président de la République, Nicolas Sarkozy, au grade de Chevalier de la Légion d'honneur.

Le 7 février 2009, c'est dans sa commune, à Saint-Gervais, que Jean-Marc Peillex a choisi de recevoir la décoration officielle, des mains

de son prestigieux parrain, Pierre Mazeaud, ancien ministre et alpiniste reconnu, au cours d'une cérémonie solennelle, sobre et émouvante, entouré de sa famille, de ses amis et de personnalités politiques.

Cette décoration vient récompenser la carrière atypique d'un homme investi depuis trente-quatre ans dans la vie professionnelle, publique et associative (vingt-six ans de mandats électifs et dix ans de présidence du Sporting Hockey-club de Saint-Gervais) et légitimer son engagement environnemental pour le Mont-Blanc. Cette récompense est donc aussi un encouragement et une reconnaissance des valeurs portées depuis 2004 par la campagne municipale « La Montagne à l'État Pur », campagne initiée « pour faire cesser l'irrespect du Mont-Blanc et empêcher

que cette montagne mythique ne se transforme en un vaste parc d'attraction voué au profit ou aux envies égoïstes de quelques privilégiés ». Gageons que, fier de cette distinction, Jean-Marc Peillex continuera encore longtemps son engagement public, l'important, selon ses propres mots, étant « de construire, d'être là où il faut quand on a besoin de vous ».



Pierre Mazeaud pendant son discours

## QU'EST-CE QUE LA LÉGION D'HONNEUR ?

D'inspiration romaine, cette décoration fut créée en 1802 par Napoléon Bonaparte et est depuis la plus haute récompense que l'on puisse recevoir de l'État.

Dès sa création, Napoléon Bonaparte a mis un point d'Honneur à ce qu'une même récompense réunisse le « courage des militaires » et le « talent des civils » pour des services rendus au pays dans tous les domaines de son activité, formant ainsi la base d'une nouvelle société au service de la nation. Il déclara au Conseil d'État que « si l'on distinguait les hommes en militaires ou en civils, on établirait deux Ordres tandis qu'il n'y a qu'une Nation. Si l'on ne décernait des honneurs qu'aux militaires, cette préférence serait encore pire car, alors, la Nation ne serait plus rien ». Ce caractère universel, posé dès l'origine de la Légion d'Honneur, a été rappelé en 1962 lors de la publication du code de la Légion d'Honneur, et en 1963 lorsque fut institué l'Ordre National du Mérite. Il y a, à ce jour, trois grades (chevalier, officier, commandeur) et deux dignités (grand officier et grand-croix) dans l'Ordre de la Légion d'Honneur. Le Président de la République est nommé grand-croix, dignité suprême de l'Ordre de la Légion d'Honneur. Hors « action d'éclat » (par exemple en temps de guerre), pour être nommé au premier grade, c'est-à-dire chevalier de la légion d'Honneur, il faut accomplir au moins vingt ans de service public ou vingt-cinq ans d'activité professionnelle assortis de « mérites éminents ».

C'est alors un parrain déjà décoré, en tant que délégué du Grand Chancelier, qui remet l'insigne de la Légion d'Honneur à la personne nommée, prononçant la célèbre formule suivante : « Au nom du Président de la République, et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons Chevalier de la Légion d'Honneur ».

## JEUX OLYMPIQUES 2018

### SAINT-GERVAIS SOUTIENT LA CANDIDATURE D'ANNECY

En sélectionnant la candidature d'Annecy pour représenter la France dans la compétition internationale en vue de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2018, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) a fait le choix d'une candidature et d'un projet soutenus par l'ensemble des acteurs économiques et politiques de Haute-Savoie. Cette candidature est une occasion unique d'exposer à l'échelle internationale les richesses naturelles, humaines, culturelles et techniques de notre territoire. Le 18 mars 2009, l'étape nationale a donc été franchie. À ce jour, trois villes se sont portées candidates pour l'organisation des Jeux d'hiver 2018 : Annecy, Munich (Allemagne) et Pyeongehang (Corée du Sud). D'autres villes

peuvent encore les rejoindre jusqu'au 15 octobre 2009, date limite de dépôt des candidatures auprès du CIO.

Ensuite, le CIO sélectionnera les villes candidates « finalistes » en juillet 2010 et annoncera la ville retenue le 6 juillet 2011.

Si Annecy devient la ville organisatrice des Jeux Olympiques en 2018, l'ensemble de la Haute-Savoie sera impliquée dans l'organisation des épreuves, et, en particulier, Saint-Gervais. La patinoire de Saint-Gervais recevrait les épreuves de curling et l'épreuve de ski de la descente homme devrait se dérouler sur la célèbre piste de la « Verte des Houches », dont la première partie est sur le territoire communal de Saint-Gervais. Un des deux villages olympiques, remarquable en terme de développement durable, serait par ailleurs construit



dans la plaine à proximité de la gare du Fayet pour limiter l'impact des transports.

C'est donc avec ferveur et entrain que Saint-Gervais soutient cette candidature.

## DOMAINE SKIABLE DU MASSIF DU PRARION

Le 30 janvier 2009 en signant l'arrêté de création du « Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) du domaine skiable Les Houches Saint-Gervais », Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie a entériné la volonté des Conseils Municipaux de Saint-Gervais et des Houches de mettre en place une autorité organisatrice unique pour gérer ce domaine skiable.

Conséquence de la création de ce syndicat, les communes ont transféré leurs compétences et le

SIVU est désormais juridiquement le seul interlocuteur des exploitants de ce domaine skiable.

Seconde conséquence, le SIVU est devenu le gestionnaire direct du domaine skiable dit « Prarion - Prarion les Bernardes » puisque le contrat de concession qui avait été signé avec la S.E.P.P. (groupe Hottegindre) a été annulé par le Tribunal Administratif.

Enfin, la décision prise par les communes comprend également le transfert au SIVU de tous les

contentieux en cours ou à venir, cela signifie donc que les éventuelles condamnations futures ne seront pas supportées par les communes mais par le SIVU. La première étape consistant en la fusion des « autorités organisatrices » étant faite, il appartient désormais au SIVU de mettre en place les règles de gestion des domaines skiables et des remontées mécaniques de cette montagne avec ses exploitants afin d'assurer le fonctionnement normal et efficace du service public.



L'Hôtel Pension Bellevue dans les années 50

## RECONSTRUCTION DU PAVILLON DE BELLEVUE

Le Pavillon de Bellevue, ancien hôtel d'altitude au Prarion, a été démoli durant l'été 2008, et laissera place à un bâtiment neuf dont le volume et l'architecture reprendront pour l'essentiel ceux de la construction initiale édifiée en 1837, et dont l'état ne permettait pas une réhabilitation satisfaisante.

La nouvelle construction, autorisée par permis de construire délivré le 5 juin 2008, est destinée à recevoir une activité hôtelière de 10 chambres, avec restaurant et un logement de fonction. L'autorisation a été assortie, outre l'avis du Ministère de l'Environnement compte tenu de sa situation dans le site classé du Mont-Blanc, d'une convention destinée à empêcher sa transformation en logements.

Les travaux de construction, ont débuté et devraient laisser place à l'ouverture de l'établissement attendue aux environs de juin 2010 si les conditions atmosphériques et économiques ne perturbent pas le planning fixé.

## RÉVISION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

Le Plan de Prévention des Risques naturels (P.P.R.) est un document d'État qui répertorie l'ensemble des zones soumises à des risques naturels sur le territoire de la commune. Il a été mis en révision par décision préfectorale du 27 février 2009.

Cette procédure, qui relève des compétences de l'État, a pour objectif d'apporter des corrections au document en vigueur depuis le 25 janvier 2001, tant sur le zonage que sur la partie réglementaire afin de rendre son contenu plus lisible, essentiellement sur la délimitation des risques, ainsi que sur les dispositions à prendre en compte lors des aménagements ou de l'édification de bâtiments.

Le dossier de P.P.R. comprend un rapport de présentation, un règlement et des cartes des phénomènes naturels et du zonage. Ce dernier se décline en 3 zones :

- zone exempte de risques ;
- zone de moindres risques où

s'applique un règlement spécifique à la nature du risque ;

- zone de hauts risques où toute construction est interdite, en dehors de certains types de travaux comprenant les superstructures telles les voies et ouvrages publics.

Le contenu du P.P.R. étant une servitude publique, celui-ci a une valeur supérieure au Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) qui doit prendre en compte ses dispositions. Un groupe de travail a été mis en place pour examiner les phénomènes naturels, pris à l'échelle centennale, pour historialiser ces événements et faire la part entre ceux relevant de l'activité naturelle et ceux provoqués par l'intervention humaine.

La procédure de révision s'effectuera sur deux années environ, et sera approuvée par le Préfet après enquête publique au cours de laquelle les propriétaires pourront donner leur avis.

## DES LOGEMENTS LOCATIFS À LOYERS MODÉRÉS AU FAYET

Un projet de 18 logements locatifs a été décidé en remplacement de la maison COLSON, située avenue de Chamonix au Fayet, qui ne pouvait être conservée à la suite de l'incendie qu'elle a subi en octobre 2004. Celle-ci a été démolie début 2009.

Le projet de construction, d'une hauteur de R + 3 + C (rez-de-chaussée + trois étages + combles), réalisé par la Semcoda dans le cadre d'un bail emphytéotique, s'implantera ainsi sur cette propriété acquise en 2008 par la commune, en vue de répondre aux demandes de logements des gens du pays sur le Fayet.

Une surface de 130 m<sup>2</sup> en rez-de-



chaussée a été retenue par la commune en vue d'y aménager des locaux. Le nouveau bâtiment comprendra 18 logements de 2, 3 ou 4 pièces.

La mise en œuvre des travaux de construction devrait débuter en octobre 2009 pour une occupation des logements à partir de février 2011.

## UN PROJET DE LOGEMENTS SOCIAUX SUR LE SECTEUR DU BREY D'EN HAUT

Depuis 2006, la commune a acquis divers terrains de l'Association Les Aravis et de la SCI Cinbe, à l'aval du pont du TMB au lieu-dit « le Brey d'en Haut ».

La propriété provenant de l'Association Les Aravis supporte une construction datant de la fin du XIX<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup> siècle.

Un programme immobilier pour des logements destinés aux gens du pays a été arrêté sur ces terrains contigus.

Cette opération, confiée à la SEMCODA dans le cadre de deux baux emphytéotiques, comportera :

- 8 logements dans la construction actuelle, dite « Villa des Aravis », qui sera rénovée pour héberger des travailleurs saisonniers ;
- 3 bâtiments comportant 5 logements chacun, en accession à la propriété dans le cadre d'un dispositif anti-spéculatif.

Deux bâtiments, dont la maison existante, seront desservis par la route du TMB, et les deux autres bâtiments par l'accès réalisé récemment par le Conseil général depuis la route départementale 902.

Les bâtiments projetés, d'une hauteur de R + 1 + C (rez-de-chaussée + un étage +

combles), s'implanteront autour d'un parking souterrain, privilégiant ainsi l'intégration du programme au site, dans un esprit de parc végétalisé.

Concernant la « Villa des Aravis », un démarrage des travaux devrait intervenir en octobre 2009 pour une livraison en juillet 2010.

Quant aux bâtiments à édifier, le démarrage des travaux est prévu en novembre 2009 pour une livraison en mars 2011.

# BIENTÔT UNE 4<sup>ÈME</sup> FLEUR POUR SAINT-GERVAIS ?



Le jardin du Mont-Blanc

Le 27 août 2009, un jury national est venu visiter Saint-Gervais dans le cadre de la candidature de la commune pour l'accession à la « 4<sup>e</sup> fleur ». Après une seconde fleur en 2001, une troisième en 2004, Saint-Gervais ambitionne aujourd'hui de rejoindre le cercle des communes haut-savoyardes labellisées « 4 fleurs » aux côtés d'Annecy, Évian, Megève et Yvoire.

Le jury national inspecte la ville sous tous ses aspects, les critères d'appréciation étant très larges : du patrimoine paysager et végétal, au cadre de vie et de développement durable, en passant par l'animation et la valorisation touristique. Tout est passé en revue : la gestion de l'environnement, la propreté de la ville, les panneaux publicitaires, les enseignes, le mobilier urbain, les aires de jeux, la qualité du patrimoine bâti, les parcs, jardins et squares,

les espaces d'accompagnement de la voirie et des bâtiments, l'effacement des réseaux aériens, l'organisation d'actions pédagogiques avec les scolaires, l'intégration de la signalétique touristique, les sentiers, l'existence de transport public, etc.

C'est donc grâce à la mobilisation de tous, commune, particuliers, acteurs socio-économiques, que cette nouvelle récompense pourra être obtenue. L'entretien et le fleurissement des espaces privés sont aussi déterminants que ceux des espaces publics lors du passage du jury.

Les Saint-Gervolains ont montré ces dernières années leur attachement au fleurissement et à l'embellissement de la ville, contribuant largement à l'obtention de la 3<sup>e</sup> fleur. C'est ainsi qu'en 2008, les gagnants du concours communal des particuliers dans les catégories « Hôtels » et « Potagers » se sont vus attribuer la 1<sup>re</sup> place au concours départemental.

Le Conseil municipal les remercie pour leur mobilisation et compte, cette année plus

que jamais, sur une forte implication de tous, habitants permanents, acteurs socio-économiques et hôtes de passage, pour soutenir la commune dans sa démarche.

La décision du jury national devrait intervenir dans le courant du dernier trimestre 2009.



Le trompe-l'œil rue de la Comtesse



Décorations d'hiver au rond-point Gontard

## LES DISPOSITIFS D'AIDES FINANCIÈRES AU RAVALEMENT DES FAÇADES SUR CERTAINS SECTEURS DE LA COMMUNE

Depuis 2001, l'équipe municipale s'attache à embellir nos villages. C'est ainsi que l'entretien extérieur des bâtiments est devenu un aspect important de la mise en valeur des centres-bourgs.

Si d'importants efforts ont déjà été faits par les propriétaires, il faut poursuivre ces actions de rénovation. Le dispositif d'aides financières pour le ravalement des façades vient d'être réactualisé, il a pour objectif d'aider les propriétaires à engager les travaux nécessaires rapidement. Il est complété par le dispositif d'aide à la valorisation du patrimoine bâti, mis en place par le Conseil général et la commune.

### Secteurs géographiques pouvant bénéficier de l'aide financière au ravalement des façades :

**Le Fayet :** de l'entrepôt ROSSET au garage SERMET, la rue de la Gare, la rue de la Poste, l'impasse des Deux Gares et la rue des Écoles, le tronçon de la route départementale 902 entre le rond-point des Thermes et la limite de Passy.

**Saint-Gervais Bourg :** de l'immeuble « Mont-Joly » à la M.J.C. et au pont du Diable, la rue de la Comtesse, la rue du Mont-Blanc et le début de la rue de la Vignette jusqu'à la copropriété « Les Phalènes ».

**Saint-Nicolas-de-Véroce :** de l'église au carrefour de la route de la Croix.

Le hameau de **Bionnassay**.

**Les hôtels**, quel que soit leur emplacement sur la commune.

### Montant réactualisé de l'aide financière :

Sur ces secteurs, la commune accorde désormais une aide financière d'un montant de 20 % du coût TTC des travaux, en remplacement de l'aide au m<sup>2</sup>, plafonné ainsi : Bâtiments jusqu'à 2 logements (avec ou sans commerce) et bâtiments ne comportant pas de logements (commerce/artisanat) : 2 000 €.

Bâtiments de plus de 2 logements (avec ou sans commerce) : 2 000 € + 250 € par logement à partir du 3<sup>e</sup> logement. Sont concernées les constructions n'ayant pas subi de restructuration de fond ou d'extension depuis

plus de dix ans. Sont donc exclus, les bâtiments neufs, réaménagés ou transformés pour tout ou partie au cours des dix dernières années.

### Cas particulier de l'hypercentre :

La commune et les particuliers ont déjà fait beaucoup concernant l'aspect du centre-bourg de Saint-Gervais, mais il reste des zones à rénover. Dans ce cadre, Monsieur le Préfet a pris un arrêté pour que le ravalement des façades soit réalisé obligatoirement tous les dix ans dans une zone dénommée « hypercentre » du bourg de Saint-Gervais.

Pour accompagner cette obligation, une mesure plus incitative sur une période d'un an a été mise en place par la commune, doublant à la fois le montant de l'aide communale et le plafonnement. L'aide financière accordée pour les travaux de ravalement ainsi que les plafonds sont doublés, soit 40 % du coût TTC à la condition que les travaux soient réalisés avant le 17 février 2010. Au-delà de cette échéance, le montant de l'aide sera ramené à

20 % du coût TTC des travaux. En cas de manquement à cette obligation de ravalement, la commune pourra demander une exécution d'office des travaux aux frais du propriétaire.

### Rappel sur le dispositif d'aide à la valorisation du patrimoine bâti :

Il concerne la rénovation des bâtiments à valeur patrimoniale situés dans deux périmètres spécifiques :

- les habitats traditionnels dans les massifs de montagnes, en privilégiant la mise en œuvre de matériaux et savoirs traditionnels,
- les centres anciens.

L'aide conjointe du Conseil général et de la commune s'élève à 24 % du montant TTC des travaux, dans la limite de 4 000 € par bâtiment.

Pour connaître les modalités d'attribution de ces aides, vous pouvez prendre contact avec le service Urbanisme de la Mairie : +33 (0) 4 50 47 54 74, dsu.stgervais@wanadoo.fr

# BUDGET VILLE 2009

Compte tenu de la baisse prévisible de certaines recettes : taxe professionnelle, droits de mutation et contributions du Casino, l'objectif a été de maîtriser les dépenses avec un maintien par rapport à l'année 2008. Aucune augmentation de la pression fiscale n'a été envisagée pour 2009, le taux communal des quatre taxes (taxe d'habitation, taxe professionnelle, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti) restant inchangé.

La commune affirme par ailleurs son engagement aux côtés des associations, en maintenant une enveloppe de subventions

d'un montant de plus de 560 000 € (voir tableau complet ci-dessous).

Concernant l'investissement, le montant de l'enveloppe budgétaire est le même que les années précédentes. La commune a conclu au mois de mars une convention avec l'État concernant le reversement de la TVA. Le nouveau dispositif du plan de relance de l'économie relatif au reversement de la TVA acquittée par les collectivités sur leurs investissements doit permettre un encaissement en 2009, au lieu de 2010, du montant de la TVA acquittée sur les

investissements 2008. Cette dérogation au principe du décalage de deux ans entre la réalisation de la dépense et l'attribution du montant de la TVA devient pérenne dès lors que la collectivité respectera son engagement de dépenses en 2009, c'est-à-dire payer un montant a minima égal à la moyenne des dépenses réalisées sur les exercices 2004, 2005, 2006 et 2007, soit 7 069 K€ tous budgets confondus.

En 2009, la commune va recouvrer 2 années de TVA et pourra ainsi mettre en œuvre de nouveaux programmes de travaux.

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

	SUBVENTION NORMALE	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
<b>Culture, musique et patrimoine</b>		
Maison des Jeunes et de la Culture	84 950 €	16 050 €
Ecole de musique	52 459 €	
Comité de jumelage	8 000 €	
Harmonie municipale	7 500 €	1 000 €
Amicale du personnel communal	4 000 €	
Batterie fanfare, la Renaissance	4 000 €	3 000 €
Musique en vie	3 500 €	1 481 €
Alpe Saint-Gervais	3 100 €	
Amicale des sapeurs pompiers	2 500 €	
Association improjet, les estivales de Saint-Gervais	1 000 €	
Association des jeunes sapeurs pompiers	1 000 €	
Association petit train du parc thermal	1 000 €	
Chorale chantejoye	1 000 €	1 000 €
Chorale montjoie	1 000 €	1 000 €
Sole Petuis (avec bibliothèque)	1 000 €	
Montagne en pages - salon du livre de montagne	800 €	
Association familles rurales	500 €	
Sentiers citoyens	300 €	
Anciens combattants de Saint-Gervais- Anciens AFN-section UDC	200 €	
SEMLH - Légion d'honneur	100 €	
<b>Sous-Total</b>	<b>177 909 €</b>	<b>23 531 €</b>
<b>Sport et montagne</b>		
Sporting hockey club mineur	35 000 €	
Mont Blanc hockey club	67 500 €	32 500 €
Ski club de Saint-Gervais	61 000 €	
Danse sur Glace	36 000 €	
Mont Blanc natation	11 000 €	
Football club montjoie	10 000 €	
Open Sports 74 - Tennis	10 000 €	
Ski club de Saint-Nicolas	10 000 €	2 000 €
Tennis club de Saint-Gervais	10 000 €	1 800 €
Curling club de Saint-Gervais	3 000 €	
Comité organisation compétitions internationales - coupe du monde	2 000 €	
Compagnie des guides	1 500 €	
Trailers du Mont Blanc - Ultra trail	1 500 €	
Société de pêche et pisciculture	1 100 €	500 €

Secours en montagne	500 €	1 000 €
Usmb gymnastique Passy	500 €	
Saint-Gervais Vol libre	350 €	350 €
Team dré dans le Pentu	300 €	
<b>Sous-Total</b>	<b>261 250 €</b>	<b>38 150 €</b>
<b>Agriculture</b>		
Syndicat agricole - embellissement des fermes	25 000 €	
Foire agricole	7 500 €	
Syndicat agricole - eau	2 000 €	
Gds Saint-Gervais - Groupement Défense Vaccination	1 700 €	
Races alpines réunies - OS agréé	1 000 €	
Contrôle laitier - Alliance conseil	800 €	
Compagnie des âniers et mûletiers du Val Montjoie	400 €	600 €
<b>Sous-Total</b>	<b>38 400 €</b>	<b>600 €</b>
<b>Tourisme</b>		
Groupe folklorique la Chamoschire	1 800 €	2 000 €
Village en fête - Fête des bûcherons	800 €	
<b>Sous-Total</b>	<b>2 600 €</b>	<b>2 000 €</b>
<b>Education</b>		
Comité des classes de découverte	6 000 €	3 000 €
Sou des écoles du Fayet	2 500 €	
U.S.E.P.	750 €	400 €
Collège de Varens, association sportive	350 €	
Lycée du Mont Blanc, association sportive	350 €	
Assomption, le chamois des alpes	350 €	
Collège de Varens, foyer socio-éducatif	350 €	
Lycée du Mont-Blanc, foyer socio-éducatif	350 €	
Collège Saint Joseph, élan sportif	210 €	
Collège de Rochebrune, association sportive	140 €	
Centre technique du Mont Blanc	130 €	
Lycée privé de Combloux	100 €	
Prévention routière	100 €	
<b>Sous-Total</b>	<b>11 680 €</b>	<b>3 400 €</b>
Enveloppe non affectée	7 480 €	
<b>TOTAL</b>	<b>499 319 €</b>	<b>67 681 €</b>
		<b>567 000 €</b>

## RATIOS RÉGLEMENTAIRES DU BUDGET PRIMITIF 2009

	Valeurs communales par habitant	Moyennes nationales par habitant*
Dépenses réelles de fonctionnement	2 787 €	2 037 €
Produits des impositions directes	1 583 €	1 110 €
Recettes réelles de fonctionnement	3 027 €	2 750 €
Dépenses d'équipement brut	1 743 €	1 132 €
Encours de la dette	2 617 €	2 878 €
Dotation globale de fonctionnement	529 €	558 €

\* Source DGCL « Stations de sports d'hiver »

Les présents ratios, exprimés en euros par habitant, sont issus du budget primitif 2009 et obligatoires pour les communes de plus de 3 500 habitants.

Ils permettent de comparer les valeurs communales prévisionnelles pour l'exercice 2009 à celles des communes de stations de sports d'hiver fournies par la Direction Générale des Collectivités Locales.

Le chiffre de la population communale à partir duquel les ratios sont calculés est issu du dernier recensement INSEE et fixé à 5 742 habitants.

Depuis 2001, chaque année, une enveloppe financière est inscrite au budget pour la poursuite de la politique d'enfouissement des réseaux aériens. Après les villages de Bionnassay et du Crozat, en 2009, c'est au tour du secteur de Panloup - rue Montjoie - impasse de la Cascade - Patinoire de se voir débarrassé des poteaux électriques et de leurs fils disgracieux. Les travaux ont été réalisés courant 2009.



Avant



Après : le dernier poteau encore visible sur la photo a été enlevé depuis

## BUDGET INVESTISSEMENT VILLE 2009

MONTANT TOTAL	7 540,8K€
AUTORISATIONS DE PROGRAMME (Travaux échelonnés sur plusieurs exercices)	653,6 K€
Principales opérations :	
Tranche 1 des travaux du presbytère de Saint-Nicolas de Véroce	
Tranche 2 du réaménagement du Pôle Vie Locale (anciens locaux de la bibliothèque)	
GRANDS PROJETS	3 116,9 K€
Principales opérations :	
Tranche 4 des travaux de réhabilitation des espaces piétons du Fayet	
Etudes préliminaires pour le pôle éducatif	
Travaux de terrassement du pont de contournement	
URBANISME	298,8 K€
Principales opérations :	
Acquisitions foncières	
Subventions pour le ravalement des façades, l'aide à l'hôtellerie et la valorisation du bâti	
AMENAGEMENT DES PISTES ET DE LA MONTAGNE	213,9 K€
Principales opérations :	
Construction des toilettes sèches de Tête Rousse	
Aménagement de la signalétique du chemin de la Pierre à Déjeuner,	
Travaux de confortement des berges du Bonnant.	
ESPACES VERTS	158,5 K€
Principale opération :	
Aménagement du jardin et du parking de l'église de Saint-Gervais	
BATIMENTS	689,6 K€
Principales opérations :	
Réfection du système de chauffage de l'église et du presbytère de Saint-Gervais	
Aménagement des anciens locaux du ski club de Saint-Gervais en appartements	
Aménagement d'un local d'archivage aux ateliers municipaux	
Aménagement des Alpagnes du Plane et de la Crête	
Climatisation du local informatique de la mairie	
VOIRIE	781,6 K€
Principales opérations :	
Réfection du chemin Louis Viallet	
Réfection de l'escalier du passage de Morges	
Réalisation d'un parking à Saint-Nicolas	
Aménagement du pont du diable : drapeaux et éclairage	
TRAVAUX SELEQ (Syndicat d'électricité et d'équipement)	280,6 K€
Principales opérations :	
Enfouissement des réseaux rue Montjoie, impasse de la cascade et périphérie Panloup	
Enfouissement des réseaux route des Ponthieux	
Tranche 2 du plan lumière : mise en valeur des bâtiments communaux	
ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF	291,5 K€
BARRIERES DE SECURITE	38,1 K€
TRAVAUX DE CHAUSSEE : ENROBES	181,2 K€
PARC DE MATERIEL ET VEHICULES	175,8 K€
INSTALLATIONS SPORTIVES	153,3 K€
INFORMATIQUE - TELEPHONIE - INTERNET	209,3 K€
TRAVAUX COURANTS D'ENTRETIEN	153,3 K€
SIGNALISATION ROUTIERE ET TOURISTIQUE	106,4 K€
DIVERS	38,4 K€

# LA MONTAGN'HARD

## NAISSANCE RÉUSSIE D'UN ÉVÉNEMENT SPORTIF DE HAUT NIVEAU



Concrétisation d'une idée lancée par Olivier Tribondeau, coureur de grand fond et amoureux fidèle de Saint-Nicolas-de-Véroce depuis plus de vingt ans, la Montagn'Hard a été organisée par une association créée pour l'occasion autour d'un noyau de Saint-Nicolatins soucieux de développer l'animation de leur village, et de coureurs locaux passionnés. Cette course a été imaginée pour créer un nouvel événement destiné à mieux faire connaître le val Montjoie, à montrer les qualités d'accueil de ses habitants, à lancer la saison d'été mais aussi pour mettre en place une compétition de caractère, très typée pour amateurs de montagne et de dénivelée. Pour ce faire, le parcours a été choisi pour la très grande quantité de petits sentiers extrêmement agréables à courir, variés, menant aux plus beaux sites de la vallée et offrant un menu particulièrement alléchant pour les amateurs de grands défis, et de courses longues hors du commun. Le parcours s'établit **sur 115 km et 10 000 m de dénivelée positive.**

Passage sur trois sommets, le Prarion, le Mont-Joly et l'Aiguille Croche, et à travers des sites remarquables tels que le lac Jovet, les cols de la Cicle et du Tricot, la passerelle sous le glacier de Bionnassay et la crête Mont-Joly/Aiguille Croche. Une variante plus courte appelée la **Moins'Hard, 36 km et 3 100 m de dénivelée positive**, a été proposée aux coureurs.

### Une première édition qui marque déjà les esprits - Récit de course

Dès le premier point de contrôle, le petit groupe des favoris, Antoine Guillon et Thierry Chambry (respectivement 2<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> de la Diagonale des Fous 2007) en tête, se détache avant d'attaquer la splendide montée du Prarion. Les pentes sévères se succèdent sans répit sous une chaleur lourde dont on se dit qu'elle pourrait conduire aux orages tant redoutés. Le faible écart entre les coureurs de tête conduit à un chassé-croisé pour les places d'honneur. Derrière, le reste du peloton s'étire, profitant au maximum de la présence

de bénévoles particulièrement attentifs et souriants.

À partir de Miage, Antoine Guillon produit son effort et se détache légèrement. Alors que les orages se précisent, Antoine attaque le morceau de bravoure, les 1 450 m de montée directe au sommet du Mont-Joly (2 525 m), chronométrés pour le challenge du meilleur grimpeur. Au moment où Antoine Guillon passe le sommet au milieu de l'orage, sur des tapis de grêlons, un formidable éclair frappe le paratonnerre à quelques mètres de lui. À Saint-Nicolas-de-Véroce, la direction de course décide de retenir les coureurs sous le sommet pendant la durée des orages et de supprimer du parcours le passage aérien sur la crête de l'Aiguille Croche. Puis la course se poursuit. Alexandre Hayétine, jeune coureur de Bionnay, montrera sur cette montée très exigeante des qualités de grimpeur qui, à n'en pas douter, feront parler de lui : 1 h 38 pour ces 1 450 m de dénivelé à près de 900 m/h de vitesse ascensionnelle, c'est réellement impressionnant ! Impressionnant comme l'est la performance d'Éric Bonnotte qui réalise la descente chronométrée du Mont-Joly (- 1 020 m dont un début très technique) en 30', soit 6' de moins que son suivant immédiat au challenge du meilleur descendeur ! Les derniers finishers réaliseront cette descente en près de 2 h !

A l'arrière, au ravitaillement des Contamines, première barrière horaire, les abandons sont nombreux, encouragés par les orages qui tournent autour des points surplombant le val Montjoie. Pendant ce temps-là, les concurrents de la Moins'Hard arrivent au bout de leur épreuve gagnée brillamment par Nicolas Mermoud venu en local des Contamines. Quand la nuit s'annonce, la tête de course entrevoit la fin alors que les derniers n'ont pas atteint la mi-course. Les bases de repos de l'Étape et du Signal auront largement été mises à contribution par des coureurs fatigués, mais requinqués par des ravitaillements copieux, de jeunes ostéopathes aux petits soins et parfois même des infirmières particulièrement dévouées et dynamiques.

Peu après minuit, Antoine Guillon passe victorieusement la ligne d'arrivée. Il est accueilli par quelques dizaines de courageux qui ont combattu le manque de sommeil pour fêter le très beau vainqueur de la première édition d'une course qui pourrait entrer dans la légende.

Il faut attendre près d'une heure pour voir se compléter le podium avec l'arrivée de Jean-Pierre Perret qui a patiemment attendu son heure pour peu à peu s'installer à la deuxième place puis d'Éric Bonnotte, le spécialiste de la descente ailée, qui déclare sa flamme pour ce parcours.

La course se poursuit dans le peloton avec son lot de mini-drames et de moments de grâce comme la vision du lac Jovet au clair de lune. Au cours de cette nuit, les contacts entre coureurs et bénévoles sont particulièrement chaleureux, chacun donne et reçoit en retour. La magie des grands trails opère.

Sur la ligne d'arrivée, les coureurs se succèdent, fêtés par un nombre croissant de supporters au fur et à mesure que la journée s'avance. L'arrivée de Virginie Duterme, première femme, est particulièrement festive, ses admirateurs et amis lui ayant confectionné un superbe tapis, posant à même le sol leurs T-shirts rouges.

À l'arrivée des derniers, dont ceux ayant été dirigés vers le parcours raccourci de 95 km en cas de dépassement des barrières horaires, l'ambiance amicale est à son comble. Les coureurs unanimes trouvent le parcours magnifique et terriblement difficile.

Les plus de 200 bénévoles vêtus de leur T-shirts orange sur le pont pendant les 36 heures de la course, ont été unanimement salués par les coureurs pour leur sourire, leur prévenance et les contacts noués tout le long du parcours. Il faut souligner que de nombreux bénévoles ont tenus avec fermeté leur poste alors que l'orage éclatait et que la météo devenait cataclysmique. Ils partagent avec les courageux coureurs les lauriers de cette première édition qui fera date.



Classements	
La Montagn'Hard	La Moins'Hard
247 inscrits, 212 partants – 99 classés dont 82 pour le parcours complet	145 inscrits, 125 partants – 102 classés
Hommes	
1- Antoine Guillon – 20 h 05 2- Jean-Pierre Perret – 21 h 3- Eric Bonnotte – 21 h 10	1- Nicolas Mermoud – 4 h 29 2- Guillaume Millet – 4 h 51 3- Remy Viala – 4 h 55
Femmes	
1- Virginie Duterme – 33 h 19 2- Brigitte Pottin – 35 h 34 3- Susan Brocklebank (GB) – 33 h 06 (95 km)	1- Jessica Mercier – 5 h 46 2- Sandrine Béranger – 6 h 02 3- Isabelle Velarde – 6 h 15

## HOCKEY SAISON 2009/2010

Le Hockey Club du Pays du Mont-Blanc continue et a engagé pour la saison 2009/2010 quatre équipes dans le championnat :

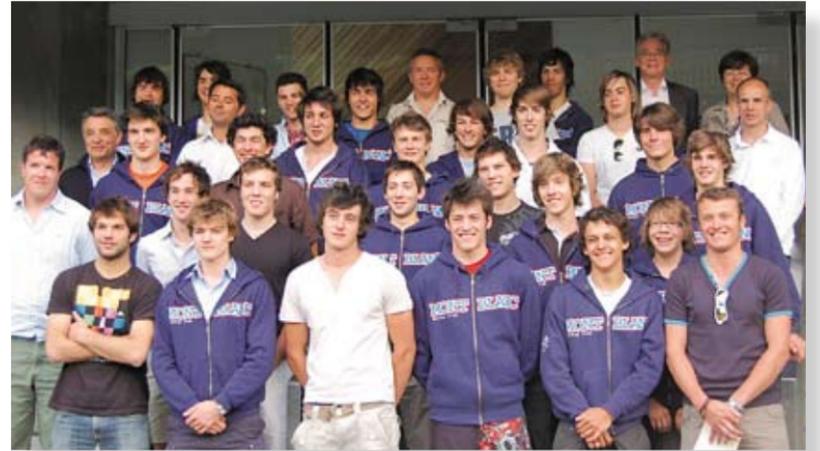
- une équipe en ligue Magnus ;
- une équipe en juniors élite ;
- une équipe en cadets élite ;
- une équipe en minimes élite.

La commune de Saint-Gervais a signé avec le Hockey Club du Pays du Mont-Blanc un avenant à sa convention d'objectif, portant le soutien financier de la commune à 100 000 € par an (même montant que la commune de Megève) sur une durée de deux ans.

La continuité d'un hockey élite va permettre de maintenir au lycée du Mont-Blanc, le centre de formation, vivier depuis de nombreuses années des élites du hockey français. De leur côté, les clubs de hockey mineur de Megève et de Saint-Gervais engagent chacun des équipes en catégories moustique, poussin et benjamin.

## LES CADETS CHAMPIONS DE FRANCE DE HOCKEY 2009

C'est à Saint-Gervais, le 3 mai dernier, devant un public venu en nombre et au terme d'un tournoi final haletant, que les cadets du Hockey Club du Mont-Blanc ont remporté le titre de champions de France, soutenus par des supporters enthousiastes. Ce titre, ainsi que la 3<sup>e</sup> place au championnat de France de l'équipe Espoir, est la récompense du travail des entraîneurs et des dirigeants, et surtout de l'engagement quotidien de jeunes du pays et des quatre coins de France, passionnés par leur sport et issus pour la majorité du centre d'entraînement et de formation



Les cadets champions de France 2009

du lycée du Mont-Blanc. Les deux équipes ont été mises à l'honneur le 29 mai à Megève lors d'une réception organisée conjointement par Madame Sylviane GROSSET-

JANIN, maire de Megève, et Monsieur Jean-Marc PEILLEX, maire et conseiller général du canton de Saint-Gervais. Merci aux joueurs pour ce beau titre !

## 23<sup>E</sup> MONTÉE DU NID D'AIGLE

La Montée du Nid d'Aigle est une course labellisée Challenge national de course en montagne par la Fédération française d'athlétisme.

Ils étaient plus de 400 au départ de ce rendez-vous sportif incontournable de la saison d'été et, une fois de plus, la compétition a été rude

entre les coureurs, qu'ils soient locaux ou venus de loin.

Si vous souhaitez participer l'année prochaine : la Montée du Nid d'Aigle, c'est aussi l'esprit « marche » avec la Randonnée d'Aigle, une randonnée non chronométrée ouverte à tous.

### Résultats 2009

#### Hommes

- 1 BURRIER Édouard 01:53:21.5
- 2 PELLE Ludovic 01:56:28.6
- 3 DUPONT Jean-Christophe 01:57:20.8

#### Femmes

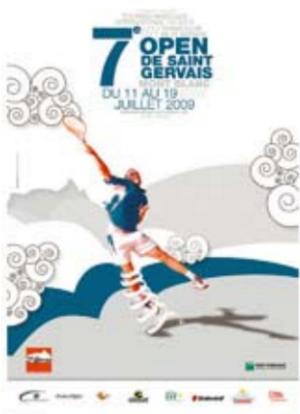
- 1 LAFAYE Céline 02:14:42.9
- 2 DUC Stéphanie 02:20:16.6
- 3 POYET Christine 02:22:53.9

#### Équipes

- 1 MICHAUD Thomas/BINET Nicolas/BELIARD Florian : 06:35:32.9
- 2 GILLET Alain/AMOUDRUZ Rene/GACHET Jérémie : 06:41:48.1
- 3 MALBO Christian/FABRE Stéphane/VIGIER Marlène : 07:00:04.2



## 7<sup>E</sup> OPEN DE TENNIS DE SAINT-GERVAIS



Une nouvelle édition de l'open de tennis a eu lieu du 12 au 19 juillet sur les superbes terrains en terre battue de Saint-Gervais. La finale a été à la hauteur des attentes et le public a pu assister à des matches d'une grande qualité. Ce tournoi qui se forge une belle réputation est un véritable tremplin pour les champions de demain qui font aujourd'hui leurs armes à Saint-Gervais. L'édition 2010 est déjà dans les tuyaux !

### Résultat simple messieurs :

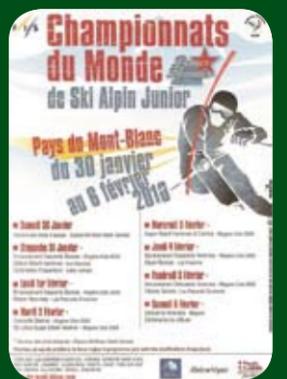
Un match intense et révélateur au cours duquel Adrian Menedez-Maceiras supplante Joao Sousa et remporte une victoire méritée en trois sets : 1-6, 6-4, 7-4.

### Résultat double messieurs :

À l'issue d'une rencontre spectaculaire, l'équipe Fabrice Martin et Adil Shamasdin domine Baptiste Dupuy et et Pierrick Ysern en deux sets : 6-2, 6-4.

## 2010 CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS DE SKI ALPIN

Du 30 janvier au 6 février 2010, le Pays du Mont-Blanc accueillera les championnats du monde juniors de ski alpin. Cette compétition organisée par le Comité d'Organisation des compétitions



internationales Mont-Blanc, avec le soutien du SIVOM Pays du Mont-Blanc, sera accueillie à Saint-Gervais où se tiendra le cœur de l'organisation de ces championnats. Le comité de course s'installera à l'Espace Mont-Blanc où auront lieu, tous les soirs, l'ensemble des réunions des chefs d'équipe ainsi que la réception des équipes le 30 janvier.

Le 31 janvier, la cérémonie d'ouverture aura lieu à la patinoire, avec le défilé des 350 concurrents attendus provenant de 43 nations, cérémonie suivie de la remise des prix du Slalom Géant Hommes et d'un spectacle.

Le 3 février, c'est sur l'Esplanade Marie Paradis que les vainqueurs de la Descente Dames et des Super G Hommes et Dames se verront remettre officiellement leurs médailles. Le public pourra rencontrer les coureurs à cette occasion et la fête se poursuivra par un concert. Le 4 février, dernière remise des prix à Saint-Gervais pour le Slalom Géant Dames.

Les différentes épreuves hommes et dames ainsi que les entraînements se dérouleront sur les pistes de Megève (Côte 2000), des Houches/Saint-Gervais (Kandahar) et de Chamonix (Les Planards).

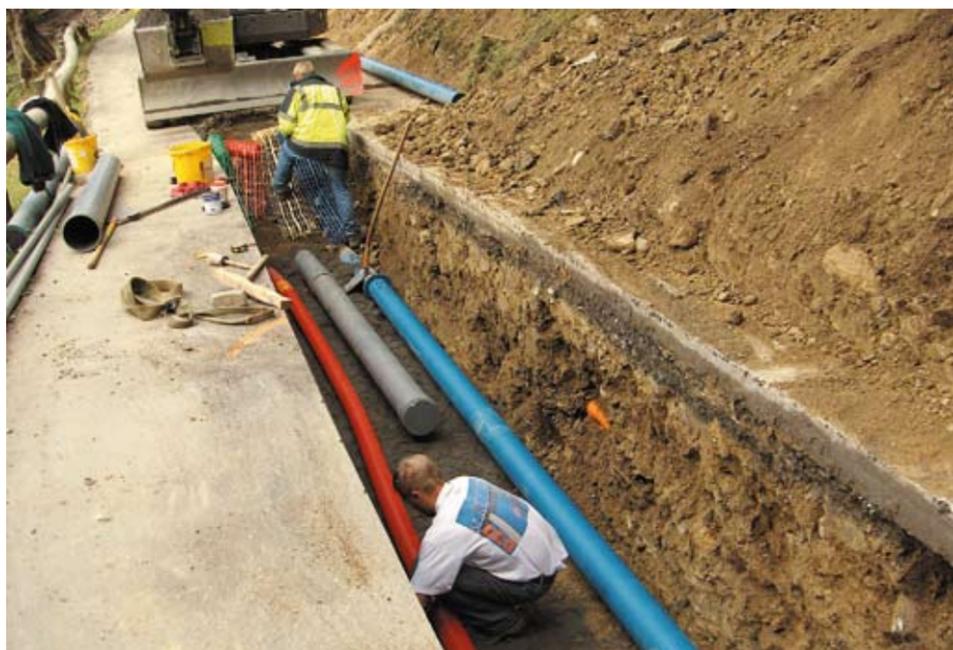
## EAU ET ASSAINISSEMENT : BUDGETS INVESTISSEMENTS DE LA COMMUNE POUR 2009

BUDGET INVESTISSEMENT ASSAINISSEMENT 2009	
Total	379 K€
Principales opérations :	
Réalisation d'un collecteur d'eaux usées entre le Crozat et Bionnassay	
Extension du réseau d'eaux usées entre les Bosses et la Croix	
Extension du réseau d'eaux usées des Chavannes	
Réhabilitation des réseaux pour l'élimination des eaux parasites	
Travaux de la tranche 4 du Fayet	

BUDGET INVESTISSEMENT / BUDGET EAU 2009	
Total	1 266 K€
Principales opérations :	
Création du réservoir du Crêt de Bionnay	
Remplacement de la conduite d'eau potable de Champlong / Le Freney d'en bas	
Remplacement de la conduite d'eau potable de la Vilette	
Remplacement de la conduite d'eau potable du chemin de Champoutant	
Mise aux normes du captage des Theumonts	
Remplacement d'une partie des réducteurs de pression	
Travaux de la tranche 4 du Fayet	

### GESTION DE L'EAU

## CE QU'IL FAUT SAVOIR AU SUJET DE L'EAU POUR VOTRE HABITATION



Création d'un réseau d'assainissement et réhabilitation de la conduite de transport d'eau potable sur la route de Bionnassay

### EAU POTABLE

Ⓢ Votre habitation est raccordée au réseau d'eau potable par un branchement privé sur la conduite publique d'eau la plus proche. Vous êtes de ce fait propriétaire de votre branchement depuis la bouche à clé (prise en charge sur la conduite) jusqu'à votre compteur.

L'ensemble des frais d'entretien et de réparation sont donc à votre charge et peuvent être réalisés soit par le service de l'Eau de la commune, soit par une entreprise habilitée à effectuer ce genre de travaux.

Pour les installations nouvelles, le compteur doit être placé en limite de propriété.

### EAUX PROPRES : eaux de pluie et de drainage

Ⓢ Le rejet des eaux propres dans le réseau d'assainissement est strictement interdit. Il existe plusieurs solutions pour les évacuer, sous réserve de la réglementation

en vigueur et de la capacité des sols à les absorber :

- Système du « puits perdu » : infiltration des eaux dans le sol ;
- Renvoi dans un ruisseau ;
- Rejet dans un réseau public spécifique : réseau d'eaux pluviales.

Ces eaux peuvent également être stockées et réutilisées au sein de votre habitation et propriété, notamment dans un cadre d'économie d'eau tel que l'arrosage.

### EAUX SALES : eaux usées et eaux vannes

Ⓢ À partir du moment où une habitation se situe dans une « zone d'assainissement collectif », en règle générale située à moins de 100 m d'un réseau public, les eaux usées et vannes ne peuvent être renvoyées dans le milieu naturel et doivent obligatoirement être rejetées sans traitement dans le réseau public d'assainissement collectif.

« Le raccordement des immeubles

aux réseaux publics de collecte (...) est obligatoire dans le délai de deux ans à compter de la mise en service du réseau public de collecte » (Article L1331-1 du Code de la santé publique).

Toute habitation réputée raccordable au réseau d'assainissement collectif est soumise à la redevance d'assainissement, même si elle n'y est pas raccordée.

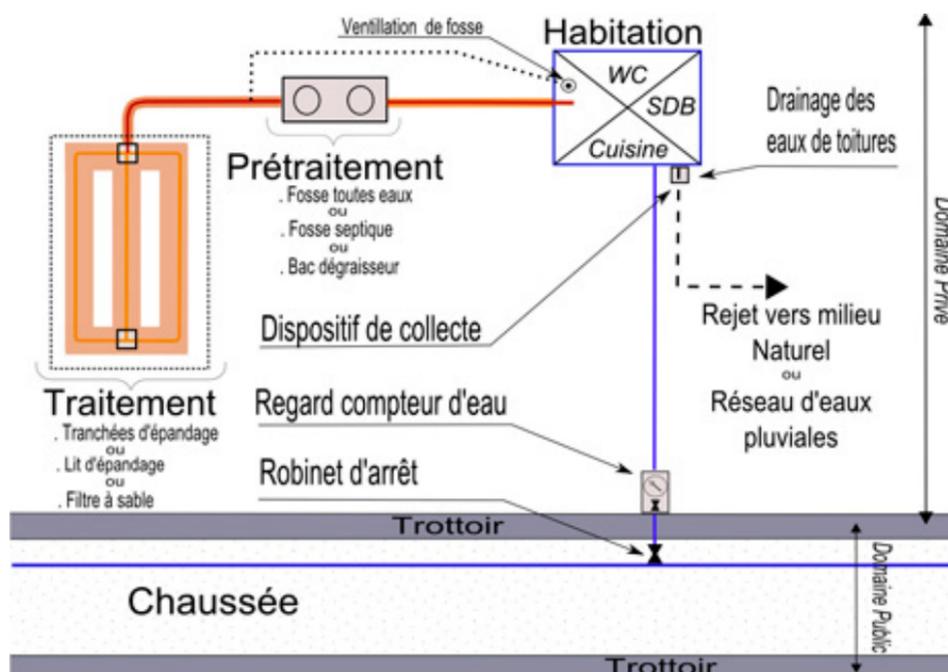
Il n'y a qu'une exception au principe de raccordement : les habitations situées en dehors des « zones d'assainissement collectif », doivent être équipées d'une installation d'assainissement autonome au minimum pourvue d'un dispositif de prétraitement et de traitement comme indiqué sur le schéma.

Depuis 2006, le propriétaire doit faire régulièrement « assurer l'entretien et la vidange par une

personne agréée par le représentant de l'État dans le département, afin d'en garantir le bon fonctionnement » (Article L1331-1-1 Code de la santé publique).

Depuis cette même date, les collectivités doivent effectuer un contrôle de bon fonctionnement et d'entretien de ces installations dans le cadre d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) habilité à faire ces contrôles. Ce service est commun aux territoires de Saint-Gervais et des Contamines. Les usagers concernés seront contactés par courrier pour définir la date de la visite de contrôle.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre le service de l'eau à la mairie au 04 50 47 78 34 ou [eaux.stgervais@orange.fr](mailto:eaux.stgervais@orange.fr).



Dispositif minimum de prétraitement et de traitement pour une installation d'assainissement autonome.

## UNE NOUVELLE JEUNESSE POUR LE JARDIN PUBLIC DE L'ÉGLISE



Le fleurissement et l'éclairage du monument aux morts lui ont redonné une nouvelle jeunesse

La première phase de mise en valeur des abords de l'église de Saint-Gervais touche à sa fin et le jardin public, remis à neuf, a été inauguré le 30 juillet à 18h. La chaufferie et le garage accolés à l'église ont été démolis. Le jardin public, le parking et les abords du presbytère ont été réhabilités pour redonner à cet emplacement l'aspect qu'il mérite. Au niveau du parking, un procédé spécial permet de garer les voitures directement sur la pelouse.

Un nouvel éclairage, suivant le plan lumière de la commune, met en valeur, la nuit venue, le monument aux morts, les façades

du presbytère et le clocher. Ces travaux se sont déroulés du mois d'avril au mois de juillet, permettant de présenter ce nouveau jardin au jury national pour l'accession à la quatrième fleur au mois d'août.

Dès l'automne, une deuxième phase de travaux commencera, cette fois-ci à l'intérieur de l'église. Un nouveau système de chauffage de l'église par le sol sera mis en place pour un meilleur confort et réglera le problème de noircissement des murs de l'église dû au système actuel de chauffage par air pulsé. Il améliorera aussi les conditions de conservation de l'orgue. Ce projet nécessitera de remplacer le plancher par une dalle et un sol en terre cuite et sera une première étape dans la rénovation intérieure de l'église. Ces travaux interviendront entre fin août et fin octobre 2009, permettant de retrouver une église sans travaux pour les cérémonies religieuses de novembre.

Après l'église de Saint-Nicolas-de-Véroce, c'est donc l'église de Saint-Gervais qui va retrouver de son éclat avant que ne soit envisagée, ensuite, une rénovation de ses façades extérieures.

Cette période de travaux sera réduite au minimum pour limiter les désagréments. Sur proposition des Pères Vesin et Baud, l'église sera fermée pendant les travaux et les offices religieux seront alors déplacés à l'église de Saint-Nicolas-de-Véroce.



## LE CARREFOUR DU TERMINUS

### Poursuite des aménagements du Fayet

L'aménagement du Fayet se poursuit en 2009 dans la continuité des travaux déjà réalisés : le rond-point des Cristaux (financé par le Groupe Tranchant, propriétaire du Casino), une partie de l'avenue de Genève, le carrefour des Allobroges, le pôle d'échange, etc. Rénover au fur et à mesure le centre et le moderniser pour améliorer les conditions de vie et d'accueil au Fayet est un des objectifs forts de la municipalité. Né de la volonté de créer un îlot de verdure en plein cœur du Fayet, le nouveau carrefour du Terminus allie le « minéral », avec sa fontaine en granit,

le « végétal », avec ses plantations en pleine terre, et intègre naturellement le passage des rails du Tramway du Mont-Blanc. Le schéma de circulation s'en trouve simplifié, la sécurité des piétons renforcée, et un véritable lieu de rencontre pour les piétons a pris forme autour de la fontaine. Touche finale de cette opération : une mise en lumière du lieu pour le plus grand plaisir des amateurs de promenades nocturnes au Fayet.

Cette nouvelle réalisation sera un atout supplémentaire pour la candidature de la commune à l'accession à la quatrième fleur, notamment

## PROGRAMME D'EMBELLISSEMENT DE SAINT-GERVAIS

### Entrée du centre-bourg côté pont du diable – Patinoire

Entre le centre-bourg et le quartier du Nérey, les choses ont bien changé et ce n'est pas terminé. Un exemple en est la construction de la nouvelle bibliothèque, inaugurée en 2008. Les réseaux secs (EDF, France Télécom, éclairage public) ont aussi été enfouis au niveau de l'impasse de la Cascade et de la rue Mont-joie, permettant d'éliminer les poteaux disgracieux.



Des drapeaux habitent désormais le pont du diable de jour comme de nuit

Après la mise en lumière du pont du Diable, des drapeaux ont été installés ce printemps sur ses flancs pour mettre en valeur l'endroit. S'inscrivant dans la démarche d'embellissement de la commune, cette installation donne du cachet au passage et célèbre l'Europe, de jour comme de nuit.

## UN NOUVEAU PARKING À SAINT-NICOLAS

Un nouveau parking vient d'être achevé à Saint-Nicolas au centre du village, à côté de l'école et des remontées mécaniques, permettant d'augmenter le nombre total de places de stationnement dans le village de 38 emplacements plus un emplacement handicapé. Les jeux d'enfants, enlevés pendant les travaux, ont été réinstallés dans le prolongement du parking pour le plus grand plaisir des enfants du village.

Le budget investi dans ce projet s'élève à 95 500 euros, financés par la commune à 75 % et par le Conseiller général à 25 %.

L'inauguration a eu lieu le 15 juillet 2009, juste avant le Conseil municipal. D'autres travaux sont prévus pro-

chainement à Saint-Nicolas, en particulier la mise en souterrain par ERDF de certaines lignes moyenne tension dont celle qui monte au Plateau de la Croix.

Ces travaux, prévus en 2009/2010, permettront la démolition du transformateur situé sur la place du village et un aménagement de cet espace de vie au centre du village.



grâce aux aménagements pleine terre des espaces verts.

Coût des travaux : 564 180 € TTC  
Financement : commune, Conseil général et fonds cantonalisés de Jean-Marc Peilleux, Conseiller général du canton de Saint-Gervais.

La rénovation du centre-bourg du Fayet ne s'arrêtera pas là et les étapes suivantes concerneront, dès cet automne, l'aménagement de la rue de la Poste et de la rue de la Gare pour se terminer en 2010/2011 par la réfection de l'avenue de Chamonix jusqu'à la frontière communale.



Le nouveau carrefour au mois de juillet

# CENTENAIRE HISTORIQUE À SAINT-GERVAIS

Depuis le milieu du XIX<sup>e</sup>, les hommes rêvent dans un esprit saint-simonien d'accéder, avec le rail, à la cime du toit de l'Europe.

Le Tramway du Mont-Blanc, familièrement appelé «TMB» est né de la rencontre de deux grands courants du XIX<sup>e</sup> siècle : le romantisme et le saint-simonisme, ou si vous préférez le romantisme découvrant la technologie industrielle.

Laissons de côté le projet romantico-littéraire d'Engen de 1835 et arrêtons-nous sur les projets qui ont fleuri de 1895 à 1901.

Deux débats s'entremêlent : technique et territorial. Côté technique, les projets souterrains s'opposent aux projets externes. Bataille de territoire également : le train doit-il partir de Saint-Gervais ou de Chamonix ? Ces projets ont allumé un autre débat, posé par la commune des Houches : celui des frontières communales entre Chamonix, Les Houches et Saint-Gervais avec en toile de fond la principale question : «À qui appartient le Mont-Blanc ?» Le plus fantastique des projets a été proposé par Issartier qui voulait accéder au sommet par un ascenseur vertical de 2 kilomètres, après

un parcours horizontal, le tout en souterrain, côté Val Montjoie. Le projet Souleyre, de 1897, pense arriver jusqu'au Dromadaire à 4 525 mètres. Sa trop forte déclivité le rend irréalisable.

À la fin du siècle, deux projets se précisent. Avec ces projets, deux conceptions s'affrontent, deux vallées aussi.

## Le projet souterrain de la vallée de ChamoniX

En 1896, Saturnin Fabre présente un projet d'accès au Mont-Blanc depuis la vallée de ChamoniX. Cette voie de 11,380 km, souterraine sur une longueur de 10 km, doit arriver aux Rochers Rouges. Joseph Vallot se débat pour ce projet porté par les communes des Houches et de ChamoniX, qu'il défend en créant une très active association de soutien.

## Le projet externe de la vallée de Montjoie

Le second projet est présenté, en 1902, par le constructeur de la ligne Paris-Lyon-Méditerranée, l'ingénieur des Ponts et Chaussées, Henri Duportal. Il est soutenu par les sieurs Couvreur et Deruad. La ligne part du Fayet et gagne



La première locomotive du Tramway du Mont-Blanc est aujourd'hui exposée à côté de la gare du TMB au Fayet

l'aiguille du Goûter par le col de Voza, Bellevue et Pierre Ronde, pour se terminer en voie souterraine. L'itinéraire, essentiellement externe, ne quitte pas le territoire saint-gervolain. C'est un projet de Tramway qui n'est pas régi par les mêmes droits de concession, surtout s'il emprunte en partie une route départementale.

Les deux projets, leur réponse technique, leur territoire, s'affrontent jusqu'en 1904. Le débat est animé, repris avec passion, par la presse. Chaque camp joue sur les groupes d'influence, au niveau national, départemental et local. Joseph Vallot, son association, Les Houches, ChamoniX montent au créneau pour promouvoir Saturnin Fabre qui a les faveurs de la presse.

En 1903, premier revirement, avec la Chambre de commerce de la Haute-Savoie qui se déclare pour le projet Duportal.

Ce dernier, soutenu par les délibérations du Conseil municipal d'Eugène Dayve d'avril 1903, août 1903 et juin 1904, obtient la concession du Conseil général, en 1904.

Le groupe Duportal s'attaque

immédiatement au chantier. Le premier tronçon prévoit l'accès au col de Voza à près de 1 700 mètres d'altitude.

La ligne suit le chemin de l'ancienne route de Saint-Gervais (Le Berchat) et arrive au chef-lieu en 1908. Le col de Voza est atteint dès 1909, par les Corbassières, Motivon, les Tuffes. La route du Mont Paccard doit se lever, avec un pont-levis pour laisser passer le tramway.

## L'inauguration du 25 juillet 1909

Après les premiers trajets le 22 juillet, la ligne est inaugurée le 25 juillet 1909. L'inauguration est présidée par Monsieur Pomeray, préfet de la Haute-Savoie, entouré du sénateur Duval, du député Jacquier, des conseillers généraux Guy, Orsat, Pochat, Humbert, Conseil, Goy, des conseillers d'arrondissement Dayve et Morel-Fredel, de l'ancien directeur du Paris-Lyon-Méditerranée Noblemaire, de M. Couvreur, président du Conseil d'administration du Tramway du Mont-Blanc.



À l'époque, le déneigement de la voie se fait à la pelle

## 1909 - EUGÈNE DAYVE, MAIRE DE SAINT-GERVAIS



“ Vous avez conçu l'entreprise la plus hardie que l'homme puisse rêver. L'univers entier viendra bientôt admirer votre œuvre ; et si nos voisins ont craint un instant que l'exécution de votre projet efface l'attrait de leur belle région, qu'ils se rassurent, votre œuvre ne fera qu'agrandir le cercle de leurs affaires et faire connaître de plus en plus leur belle vallée. ”

Eugène Dayve

# LE TRAMWAY DU MONT-BLANC ARRIVE AU COL DE VOZA



Le train décoré pour l'occasion vient reprendre ses passagers

Le TMB fait partie du paysage de Saint-Gervais, il a accompagné l'histoire du développement de notre station, insensible à nos crises de croissance, nous faisant presque oublier que ce tramway qu'on admire serpentant dans la montagne en toute quiétude, à son rythme, symbole de respect, d'équilibre est né dans la douleur de la confrontation et de l'affrontement des idées et des hommes.

C'est en cette merveilleuse journée ensoleillée que nous avons clôturé les festivités des 100 ans du TMB par un pique-nique géant au rythme des interventions musicales de la batterie-fanfare saint-gervolaine « La Renaissance », de l'harmonie de Saint-Gervais « L'Écho du Mont-Blanc » ainsi que du groupe de danses folkloriques « La Chamoshire ».

Le discours de Monsieur le Maire et Conseiller général, Jean-Marc Peillex a été très largement applaudi par les nombreux participants. Les conseillers généraux Denis Bouchet et Pascal Bel, le maire des Houches Patrick Dole, Messieurs Burnet, Farini et Terlier de la Compagnie du Mont-Blanc nous ont fait l'honneur de leur présence.

**Une belle réussite pour les trois temps forts de cet anniversaire concocté par Gabriel Grandjacques**

**DU 16 AU 26 JUILLET 2009**

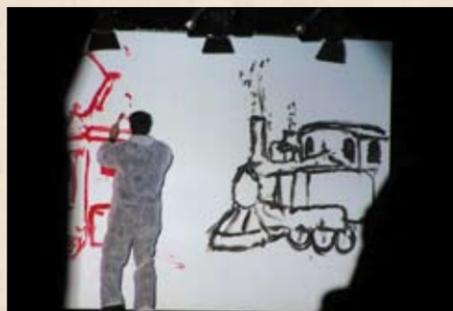
Exposition « Le Rail à l'assaut des cimes » : plus de 500 visiteurs par jour



La maquette de Jeanne présentée en miniature à l'exposition

**22 JUILLET 2009**

Fête du Parc Thermal : près de 3 000 spectateurs



Un mélange de moderne et d'ancien pour le spectacle de la Fête des Thermes



L'harmonie municipale « L'Écho du Mont-Blanc » et la fanfare « La Renaissance » égayent en musique l'arrivée des invités

**26 JUILLET 2009**

Anniversaire champêtre de l'arrivée du TMB au col de Voza : près de 500 participants sont montés à pied, avec les ânes ou par le TMB pour fêter l'événement.



La Chamoshire danse pour le plus grand plaisir des spectateurs



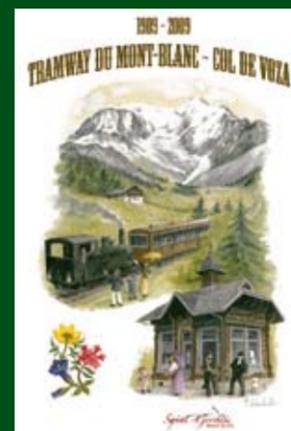
Les ânes de la compagnie des muletiers du val Montjoie



## AFFICHE DES 100 ANS DU TMB

Aquarelles par l'artiste saint-gervolaine  
Annick Terra Vecchia

Ancienne élève des lycées de Passy et de Saint-Julien-en-Genevois, Annick Terra Vecchia a étudié pendant trois ans les arts graphiques. Intéressée par le dessin de



mode, puis par une certaine forme de peinture abstraite, elle se spécialise ensuite dans l'aquarelle de montagne. Elle aime redécouvrir ainsi, à travers le patrimoine de l'habitat montagnard, la façon de vivre des anciens, idéalisant un peu le passé et les coutumes. Sur ce thème, de nombreuses collections d'aquarelles sont parties aux éditions Mythra. Aimant parfois changer de registre et découvrir d'autres domaines artistiques, elle réalise aussi des icônes et des meubles peints. En collaboration avec la Société d'astronomie française, elle participe à la création ou à la réfection de nombreux cadrans solaires de la région (églises des Contamines, de Passy, de Saint-Nicolas-de-Véroce, de Saint-Gervais, etc.). Elle illustre régulièrement la revue d'histoire du Faucigny *Le Petit Colporteur*, et parfois *En Coutère*. Elle a récemment créé, pour une fabrique de tissu d'ameublement, une gamme de modèles pour un nouveau « st-vie chalet ». Mariée à Pierre Curral, guide de haute montagne (et actuel président du Bureau des guides de Saint-Gervais), elle pratique l'alpinisme régulièrement, mais elle aime aussi la musique, la lecture et les chiens.

### 2009 - JEAN-MARC PEILLEX, MAIRE ET CONSEILLER GÉNÉRAL DE SAINT-GERVAIS

“ Il fallait avoir croisé un peu la folie, pour, à cette époque, imaginer un tel projet. Cent ans après, je voudrais rendre hommage à tous ceux qui ont cru en ce projet. Avec le temps, les rivalités s'éteignent peu à peu pour laisser place à un avenir plus serein, à l'image du syndicat intercommunal qui réunit depuis début 2009 les élus des Houches et de Saint-Gervais. ”

Jean-Marc Peillex



Jean-Marc PEILLEX au côté de Gabriel GRANDJACQUES, adjoint au Maire, Patrick DOLE, Maire des Houches, et Jean-Claude BURNET et Jean-Marc FARINI de la Compagnie du Mont-Blanc



Carole apprend aux enfants les rudiments de la traite des vaches

## SORTIE SCOLAIRE À LA DÉCOUVERTE DU MONDE AGRICOLE

Dans le cadre d'un projet autour de l'environnement, les élèves de CE2/CM1 de l'école élémentaire Marie Paradis sont allés visiter la ferme « la Pierre » située sur la route de la Gruvaz à Saint-Gervais. Ils étaient accompagnés de Gabriel Tuaz-Torchon, Maire adjoint délégué à l'agriculture.

Les enfants ont pu poser leurs questions à Carole sur la vie à la ferme, les animaux et la production du lait.

Cette visite faisait suite à une autre effectuée durant leur classe découverte en Provence dans une ferme « bio ».

Les enfants ont pu ainsi mieux connaître le métier d'agriculteur, comprendre la signification d'un vocabulaire spécifique : bio, A.O.C., mais aussi biodiversité, écosystème, etc. L'objectif étant que les élèves connaissent mieux leur environnement afin de le respecter.

## SUCCÈS POUR L'AGRICULTURE DE MONTAGNE

Deux vaches de Saint-Gervais au Salon de l'Agriculture 2009

Deux vaches d'exploitations agricoles de Saint-Gervais ont représenté la commune au Salon de l'Agriculture 2009. Ces deux « saint-gervolaines » font partie des cinq vaches représentant le Pays du Mont Blanc et l'agriculture de montagne lors de cette manifestation incontournable. C'est donc avec fierté et entrain que les éleveurs respectifs et leurs familles, Jacky Martinelli et Jérôme Jacquet, se sont rendus à Paris pour faire découvrir leurs bêtes aux professionnels et au grand public, accompagnés et aidés par l'Organisme

de Sélection des races alpines (ex-UPRA), rassemblant les races Abondance, Villard-de-Lans et Hérens au sein d'une même instance de promotion et de sélection des animaux, en particulier par la génétique.

Saint-Gervais et l'agriculture de montagne ont donc été bien représentés. C'est une fois de plus la preuve que, soutenues et encouragées par la commune, les exploitations locales se portent bien et savent tirer leur épingle du jeu malgré les difficultés qu'elles peuvent rencontrer.



Jacky Martinelli, éleveur à Saint-Gervais, a présenté Vitchy, une vache noire de la race d'Hérens et son jeune veau. Il y a deux ans, les toutes premières Hérens ont été présentées au Salon de l'Agriculture et cette année, six vaches Hérens ont représenté les Pays de Savoie et l'Isère et mis à l'honneur cette race douce et rustique, parfaitement adaptée au milieu montagnard.



Jérôme Jacquet, éleveur du Fayet au sein de l'exploitation paternelle, a présenté Baraka, une laitière de la race Abondance qui a participé au Concours de la Race Abondance. Excellente laitière et parfaitement adaptée au milieu alpin, c'est la race que l'on rencontre le plus fréquemment dans la région.

## UN SYSTÈME D'INFORMATION QUATRE SAISONS À SAINT-GERVAIS ET AU FAYET

Ces deux nouveaux panneaux, installés au Fayet et à Saint-Gervais, présentent sur une face « hiver » un plan des pistes de ski et sur une face « été » un plan du massif dans son ensemble et une partie des chemins de randonnée. Un système de diodes lumineuses relié à Internet, indique en direct l'ouverture du

domaine skiable, la météo et les risques d'avalanches.

À ces informations visuelles s'ajoutent deux systèmes multimédia : un écran tactile donnant accès aux sites Internet relatifs à la commune et un écran géant couleur pouvant diffuser en continu des informations visuelles.

Ce système d'information d'un nouveau genre est une première en station et ces implantations stratégiques au pôle d'échange du Fayet et sur la place de Saint-Gervais répondent à un objectif très simple : orienter et informer les touristes dès leur arrivée et sur leurs lieux principaux de passage.

Pour la population locale, ce sera aussi un biais de communication important pour suivre les programmes d'événements et d'animations, au Fayet comme à Saint-Gervais.



Situé devant la gare, le panneau du Fayet oriente les touristes dès leur sortie du train

## DES TABLES D'ORIENTATIONS EN LAVE ÉMAILLÉE AUX QUATRE COINS DE LA COMMUNE



La table d'orientation du Mont-Joux avec le Mont-Joly dans le fond

Installées cet été, quatre nouvelles tables d'orientation viennent s'ajouter à celle déjà présente au sommet du Mont-Joly. Elles sont en lave émaillée, matériau particulièrement adapté aux conditions extérieures. Le visuel peint est sérigraphié en couleur à partir de photos réalisées sur place pour un rendu réaliste.

Les sommets du Mont-Joux et du Prarion, le plateau de la Croix et l'alpage du Truc ont donc maintenant chacun leur table

d'orientation. Voilà un nouvel objectif de balade qui rencontre déjà un grand succès auprès des grands comme des petits. La table d'orientation du Plateau de la Croix, située sur le trajet d'une des pistes de ski, sera démontée pour l'hiver et réinstallée dès le printemps.



Les tables d'orientations avant leur installation

# PREMIÈRE ÉDITION DES JOURNÉES DE L'ENVIRONNEMENT : RÉUSSITE ET DÉCEPTION

## AU CHAPITRE DES RÉUSSITES

### La fidélité des bénévoles du nettoyage



Le dimanche 17 mai, nous avons pu constater la fidélité exemplaire de la centaine de « nettoyeurs » bénévoles, toujours aussi motivés pour rendre notre territoire plus propre. À signaler cette année : un nouveau secteur près du torrent du Tarchet au niveau des Tacounets et le ratissage des bords de la route du Fayet du Milieu, encadré par des élus fayerands.

### L'implication des écoles et des Conseils des Sages et des Jeunes

#### Ateliers Nature

Avec l'aide logistique de la commune, le concours gracieux de l'ONF et d'EDF, et surtout grâce aux compétences de Sylvie Marsigny, de nombreuses classes de la commune sont parties à la découverte de la vie de nos forêts et cours d'eau. L'observation sur le terrain, la collecte d'éléments naturels, les interventions complémentaires en classe de Sylvie Marsigny et l'implication des enseignants ont permis la réalisation d'un nombre impressionnant de panneaux d'exposition, proposés au public

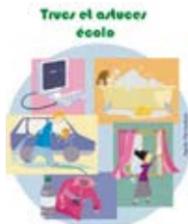


Sylvie Marsigny explique aux enfants de l'école du Mont-Joly la course du lièvre

sur l'Esplanade Marie Paradis lors des Journées de l'environnement du mois de mai.

#### Le Conseil des Jeunes se mobilise

La Commission Environnement du Conseil des Jeunes s'est impliquée activement dans ces journées. Après plusieurs séances de travail avec les animateurs du SITOM les jeunes ont animé un stand « tri sélectif » le samedi et le dimanche matin, et ont surtout montré à quel point ils étaient sensibilisés par le problème des déchets et de leur traitement. Un autre groupe s'est plus particulièrement intéressé aux petits gestes du quotidien en faveur de l'environnement. Sous la houlette de Mme Perruchon du Conseil des Sages, ils ont réalisé un petit livret « Astuces éco », distribué lors des Journées de l'environnement, et que vous pouvez retrouver sur le site de la mairie.



## QUELQUES DÉCEPTIONS

Une assistance réduite à la conférence sur le thème de la forêt, animée par Filière Bois 74 et l'ONF. Quelques enfants seulement pour assister au spectacle offert au théâtre Montjoie. Un public peu nombreux pour admirer les panneaux réalisés par les enfants des écoles ou s'informer auprès des différents stands installés sur l'Esplanade Marie Paradis. Il est vrai qu'en ce week-end radieux de printemps, bon nombre de familles ont sans doute préféré, à juste titre, partir en balade ou s'occuper de leur jardin.

## Conclusion : Persévérer et améliorer

### Persévérer

Comme toute autre collectivité, la commune se doit de poursuivre ses efforts pour limiter l'impact humain sur la nature, en prenant les décisions nécessaires et en incitant les habitants à modifier leurs comportements quotidiens.

### Améliorer



Information et sensibilisation sont sans doute suffisamment relayées à l'heure actuelle, et ce sont les actions concrètes qui emportent l'adhésion du plus grand nombre. La Commission Environnement s'attachera donc à pérenniser et multiplier des actions concrètes en faveur de l'environnement, toujours avec l'aide des écoles et des Conseils des Sages et des Jeunes.



Groupes de bénévoles réunis au parc thermal du Fayet et au parking de la télécabine de Saint-Gervais

## LA SAISON D'ÉTÉ DES « AMBASSADEURS DU MONT-BLANC »

Depuis 2004, les « Ambassadeurs du Mont-Blanc » informent les alpinistes qui partent à l'ascension du sommet de l'Europe par la Voie Royale de Saint-Gervais. Loïc Aussadat, Joël Bibier et le guide népalais Tsering P. Sherpa prennent à cœur leur mission et se relaient au contact des alpinistes pendant tout l'été. Installés aux points « info Mont-Blanc » du Nid d'Aigle et de Tête Rousse, ils remplissent une mission de sensibilisation des alpinistes : refuges, déchets, conditions en montagne, matériel requis... tous les sujets forts de la campagne « La Montagne à l'État Pur » sont abordés et ils attirent chaque année l'attention de nombreux ascensionnistes sur le respect de l'environnement et la sécurité, mais également sur la nécessité d'une réservation préalable en refuge. Le bivouac est en effet interdit en dehors des zones réservées à cet effet et équipées de toilettes sèches. Un tel projet a pu être réalisé par la commune de Saint-Gervais grâce aux partenariats avec la Compagnie du Mont-Blanc, le cofinancement d'INTERREG (Subventions européennes) et Quechua.



Ambassadeur polyglotte, Tsering va au contact des alpinistes aux abords de Tête Rousse pour les informer sur leur ascension

## 13<sup>E</sup> SALON DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE EN MILIEU ALPIN

27, 28 et 29 mars 2009

Présent pour la 13<sup>e</sup> fois à Saint-Gervais, « Énergie Montagne, le salon de la maîtrise de l'énergie en milieu alpin », s'est déroulé à l'Espace Mont-Blanc les 27, 28 et 29 mars 2009. Ce rendez-vous pour l'environnement est à l'initiative des BTS Technico-commercial du Lycée du Mont-Blanc. Dans une ambiance conviviale et professionnelle, près de 40 exposants sont venus présenter leurs activités : énergies renouvelables,

chauffage et isolation... Cette édition 2009 était parrainée par Antoine Dénériaz, ancien élève de la section sport études du Lycée du Mont-Blanc, un bel exemple de réussite pour ces jeunes étudiants.

Ce salon s'adresse à tous ceux qui souhaitent s'informer des dernières innovations techniques et des nouveaux matériaux respectueux de l'environnement. Cette année, il a accueilli plus de 1 500 visiteurs.



Les élèves et une de leurs professeurs, entourés de Jean-Marc Peillex et Antoine Dénériaz

## UNE NOUVELLE CENTENAIRE POUR SAINT-GERVAIS



Le mercredi 27 mai dernier, la commune de Saint-Gervais a célébré le centenaire de Madame Anna BOCHATAY. Née le 27 mai 1909 à Saint-Gervais, Anna a exercé le métier de blanchisseuse pendant de nombreuses années dans les maisons d'enfants de la commune. Elle vit aujourd'hui à la maison de retraite du Val d'Arve à Sallanches, où elle a fêté ses 100 ans entourée de sa famille, au cours d'une après-midi musicale. Le personnel du Val d'Arve lui a confectionné à cette occasion un jeu de Scrabble géant, afin qu'elle puisse continuer encore longtemps à jouer plusieurs fois par semaine.

## DU CÔTÉ DE L'EHPAD

Le 16 juillet dernier, Jean-Marc PEILLEX, maire et conseiller général du canton de Saint-Gervais, et l'équipe du pôle gériatrique de la vallée de l'Arve ont inauguré le nouveau matériel informatique offert par le Conseil général à l'établissement « EHPAD Le Val Montjoie ». L'atelier informatique de

la maison de retraite a été initié par Pierre Mahé, animateur de l'établissement, afin de permettre aux personnes âgées de s'adapter à l'évolution de notre monde, et c'est un succès ! Vous pouvez retrouver la vie de l'établissement sur le blog, à l'adresse <http://lesmyriams.over-blog.com/>



Sortie en fauteuil ski, pique-nique sur les hauteurs de Saint-Nicolas-de-Véroce, création d'un jardin potager, atelier informatique : une partie des activités réalisées par les pensionnaires de la maison de retraite.

À l'initiative de jeunes lycéennes du lycée de Combloux, les membres de l'Association Loisirs Assis Evasion ont permis à plusieurs résidents de la maison de retraite de découvrir le fauteuil ski au cours d'une après-midi ensoleillée du mois de mars. Cette sortie a été une véritable réussite : si certains ont pu retrouver des sensations oubliées, d'autres ont découvert les joies de la glisse pour la première fois à cette occasion. Merci à tous les bénévoles pour cette formidable initiative.



## UN MOIS DE JUIN ANIMÉ POUR LES AÎNÉS

Le premier semestre 2009 a été marqué par trois rendez-vous pour nos aînés : les 21 mars et 20 juin les goûters dansants à l'Espace Mont-Blanc et le 3 juin la traditionnelle promenade de printemps du côté de la Bresse. Ce sont plus de 140 personnes qui ont pris la route sous un soleil radieux pour visiter le musée de la Bresse, les étangs des Dombes et une ferme magnifiquement fleurie, et aussi se retrouver autour d'un excellent repas « Chez Raymonde ».



Un joyeux capharnaüm au moment du lâcher de ballons du goûter du 20 juin



Une partie des convives lors du repas « Chez Raymonde »

## LANCEMENT DU CONSEIL DES SAGES, NOUVELLE FORMULE DU CONSEIL DES JEUNES

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal a voté le 18 novembre 2008 la création d'un Conseil des Sages.

Répondant à la volonté municipale clairement affichée depuis 2001 d'associer la population à la vie de la commune, le Conseil des Sages est ouvert à toutes personnes âgées de 65 ans et plus, habitant la commune de Saint-Gervais et inscrites sur les listes électorales de la commune. Cette nouvelle instance, composée de 21 membres, permet d'enrichir la réflexion du Conseil municipal et de créer un lien inter-générationnel avec les plus jeunes, en parrainant le Conseil des Jeunes. De son côté, le Conseil des Jeunes a fait

peau neuve : afin de permettre aux plus motivés d'entre eux de s'investir dans la vie de leur commune, c'est sur simple inscription auprès de la Mairie, et non plus par système électoral, que les jeunes âgés de 10 à 17 ans domiciliés sur la commune ont fait acte de candidature. Le nouveau Conseil des Jeunes est composé de 14 membres.

La mise en place officielle des deux instances s'est faite au mois de décembre 2008. Leur mandat durera deux ans.



### Les membres du 5<sup>e</sup> Conseil des Jeunes

Enzo BIBIER-COCATRIX - Marie CALOUE - Anna CLAUS - Aurore COSSON - Maxence COSTA, Président - Wesley DAIFELI, Vice-président - Hortense DURANTON - Virginie GROSSET-BOURBANGE - Antoine HENNIAUX - Marion LABROSSE, Vice-présidente - Agathe LE PALUD - Axelle PERRILLAT-FAVRET - Martin SORIEUL - Fiona WELTZ

**Le Conseil des Sages permet de créer un lien inter-générationnel avec les plus jeunes, en parrainant le Conseil des Jeunes**



### Les membres du 1<sup>er</sup> Conseil des Sages

Henri ABBE - Marie-Thérèse BOTTOLIER - Ginette BRAQUE - Marie BRUNET - Michelle BURGAL-BEGUIN - Georges BURGAL-BEGUIN - Bernard CAPELLE - Louis CHAMBONNIÈRE - Alain CIMADOR - Claude COULMY - Henri DE LA BROUSSE - Monique DOUX - Geneviève DUHAMEL - François GUILLAUMAT - Anita MOLLARD - Bernard NOTTER - Marie-Thérèse PAGET - Christian PEDRONI - Lucienne PERRUCHON - Jocelyne SIROP - Jean-Claude TRUFFIER

## POURQUOI ENTRER AU CONSEIL

### DES SAGES ?

Pour notre disponibilité et notre expérience.

Cette expérience généralement difficilement transmissible et qui trop souvent évoquée peut même agacer, sera au sein du Conseil des Sages mise directement en application auprès du Conseil des Jeunes sous forme d'actions concrètes (aide, soutien, idée, documents etc.). Des groupes de travail d'ores et déjà constitués se sont investis dans les projets décidés par les jeunes eux-mêmes.

La diversité des membres du Conseil, totalement dépourvus d'intérêts personnels, vise à donner une représentation juste de l'ensemble de la population de la commune.

En cela, « les Sages » peuvent avoir un rôle de médiateur entre écoute et retransmission d'informations sur la vie du village. Là est la motivation première de ceux qui ont choisi de répondre favorablement à la proposition de Jean-Marc PEILLEX. S'y ajoute de nombreuses autres motivations, comme un intérêt pour l'environnement montagne et pour son village où la plupart d'entre nous ont des attaches profondes. Certains agissent déjà dans le cadre du bénévolat, d'autres souhaitent un engagement plus directement municipal.

En conclusion, la plus grande satisfaction du Conseil serait d'obtenir sur les deux années du mandat, les résultats attendus par tous.

Marie Brunet et Jocelyne Sirop, membres du Conseil des Sages

## SOIRÉE DES VŒUX DU MAIRE 2009

Le 10 janvier 2009, lors des premiers vœux du nouveau mandat, le maire a présenté à la population les membres de son conseil municipal et a rappelé les réalisations de l'année 2008 ainsi que les objectifs des cinq prochaines années. L'équipe municipale était entourée

pour l'occasion par les membres récemment nommés des conseils des jeunes et des sages. Les Saint-Gervolains ont ensuite poursuivi la soirée à l'espace Mont-Blanc par un bal et une tombola au profit de l'association des classes découverte de la commune de Saint-

Gervais. Le bénéfice de la tombola a permis, cette année encore, aux enfants de la commune et à leurs enseignants la réalisation de leurs projets de sorties et voyages. Un grand merci à tous les commerçants et prestataires qui offrent généreusement les lots de la tombola.





Les trois médaillés, Yvon PAYET, Marie-Christine BOTTOLIER et Théophile PASTORE, entourés de leur famille et de conseillers municipaux.

**PERSONNEL COMMUNAL**

**Départs à la retraite**

**Daniel BERNARD**

Adjoint technique 2<sup>e</sup> classe  
Service : Été à la piscine et Hiver navettes  
Date d'entrée en fonction : 11 mai 1998  
Départ à la retraite le 1<sup>er</sup> juillet 2009

**René BLANCHARD**

Adjoint technique 2<sup>e</sup> classe  
Service : Patinoire  
Date d'entrée en fonction : 1<sup>er</sup> novembre 1982  
Départ à la retraite le 1<sup>er</sup> avril 2008

**Médailles du travail remises en janvier 2009**

**Médaille d'OR**  
35 ans de services

**Théophile PASTORE**  
Agent de maîtrise principal –  
Service Bâtiments - électricien

**Médaille d'ARGENT**  
20 ans de service

**Marie-Christine BOTTOLIER**  
Adjoint administratif principal  
1<sup>er</sup> classe  
Bureau état civil du Fayet

**Yvon PAYET**  
Adjoint technique principal  
2<sup>e</sup> classe – Service bâtiments

# TV8 MONT-BLANC DE RETOUR À SAINT-NICOLAS



La maison d'Henri Grandjacques a été envahie pour l'occasion !

➤ C'était un peu la fête au village en ce lundi 15 juin 2009 à Saint-Nicolas. Un peu plus de 80 personnes s'étaient réunies chez Henri Grandjacques pour fêter un événement pas comme les autres : le retour de TV8 Mont-Blanc à Saint-Nicolas-de-Véroce grâce à la réouverture de l'émetteur « Contamines 2 ».



De gauche à droite: Jean-Marc PEILLEX, Maire de Saint-Gervais, Jean-Louis MOLLARD, Maire des Contamines, Monsieur et Madame Henri GRANDJACQUES, Yann JACCAZ, Maire de Praz-sur-Arly, Solange SPINELLI, Présidente du SIVOM du Pays du Mont-Blanc, Serge PAGET, Maire de Cordon, et Alexis OLIVIER, journaliste de TV8 Mont-Blanc

Ce fut l'occasion de tourner une émission en direct, présentée par Alexis Olivier. Cette opération a été réalisée avec le soutien du SIVOM Pays du Mont-Blanc, et sa présidente, Solange Spinelli, était présente aux côtés des Maires des communes environnantes pour souligner l'importance d'un accès le plus large possible à l'information, en particulier régionale.

## RENCONTRES AVEC LES HABITANTS

Un programme annuel de réunions par quartiers tous les deux mois s'ajoute désormais aux rencontres bisannuelles du Fayet, de Saint-Gervais et de Saint-Nicolas.

Le Maire et les élus de Saint Gervais rencontrent régulièrement les habitants de la commune au cours de six réunions annuelles :

- au Fayet : 2<sup>e</sup> mercredi de juin et 2<sup>e</sup> mardi de novembre
- à Saint-Gervais : 2<sup>e</sup> lundi d'août et 2<sup>e</sup> lundi de janvier
- à Saint-Nicolas : 2<sup>e</sup> mardi de juillet et 2<sup>e</sup> lundi de décembre

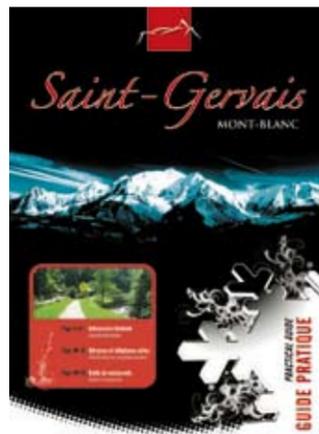
Compte tenu de la volonté affichée de l'équipe municipale d'être encore plus proche de la population pendant ce mandat, un nouveau cycle de réunions

de quartiers a été mis en place, s'ajoutant à ces six réunions annuelles. Tous les deux mois, le premier mercredi du mois, les élus rencontrent les habitants d'un quartier particulier de la commune.

Planning des prochaines réunions

- Mercredi 7 octobre 2009 à 19h : quartiers de la Villette - le Gerdil - la Gruvaz - le Quy
- Mardi 10 novembre 2009 à 18h : réunion publique du Fayet, suivie du Conseil municipal
- Mercredi 2 décembre 2009 à 19h : quartiers des Amerands et du Fayet du milieu
- Lundi 14 décembre 2009 à 18h : réunion publique de Saint-Nicolas

## UN GUIDE TOURISTIQUE DE L'ÉTÉ 2009 PAR LAURENCE LEMOINE



➤ Un nouveau guide touristique gratuit, dédié à notre commune, a vu le jour ce printemps. Ancienne rédactrice en chef de Radio Mont-Blanc et correspondante d'Europe 1, Laurence

Lemoine a choisi Saint-Gervais pour la rédaction de son 5<sup>e</sup> guide estival. Cet ouvrage à l'esthétique soignée a été réalisé par l'infographe saint-gervolain Laurent Gay.

## LES 70 ANS DE L'ÉGLISE DU FAYET



Le curé Costaz transfère en 1923 la paroisse des Plagnes vers Le Fayet pour se rapprocher des fidèles plus nombreux sur le bas de la vallée. Une chapelle provisoire et une crypte sont construites dès 1923, avec un presbytère, mettant l'évêché devant le fait accompli puisqu'il ne créera officiellement la paroisse du « Fayet-les Plagnes » qu'en 1929. L'abbé Domenget devient curé de cette nouvelle paroisse, à cheval sur les deux communes. L'architecte NOVARINA, qui a déjà dessiné les plans des églises du Plateau d'Assy et de Vongy, se voit confier le chantier.

Dans ce site montagnard, il va l'asseoir comme un gros chalet posé en contrebas de la route. Matériau par excellence de nos montagnes, le granit est partout ; il donne à l'édifice la force qui lui sied bien. Après trois ans de travaux, l'église est consacrée par l'évêque d'Annecy le 26 juin 1938. Double anniversaire pour 2008, 2009, avec les soixante-dix ans de l'ouverture de l'église Notre-Dame des Alpes du Fayet et les 80 ans, cette année, de la création de la nouvelle paroisse. Les Fayerands sont fiers de disposer d'une église signée NOVARINA.

## SUCCÈS POUR LA CHORALE MONTJOIE

### LA PETITE MESSE SOLENNELLE DE ROSSINI



La chorale Montjoie accompagne les solistes

C'est plus d'une année de travail acharné qui s'est achevée par un triomphe dans le décor baroque de l'église de Saint-Nicolas-de-Véroce lors de la présentation de cette œuvre. Ce spectacle magnifique, émouvant et digne des plus grandes formations a permis au public haut-savoyard averti de vivre un grand moment de musique et de patrimoine. Quatre solistes, accompagnés par le chœur de la chorale

Montjoie, ont présenté cette œuvre les 19 et 20 juillet à Saint-Nicolas-de-Véroce et le 21 juillet au Plateau d'Assy.

Direction : Frédéric Rouillon  
Chœur : Chorale Montjoie  
Solistes : Marion Sicre, Landy Andriamboavonjy, Abdellah Lasri, Pierre Bessière  
Musiciens : Nicole Simon-Laroche au piano, Mélanie Brégnant à l'accordéon

## Été 2009 au Fayet - Exposition du Parc Thermal

### « URGENT VIVRE »

Un grand rendez-vous culturel au rayonnement international, sans équivalent en Rhône-Alpes

Le succès des expositions organisées les années passées, a incité Saint-Gervais à voir encore plus grand pour l'été 2009. Grâce au soutien de KAVIIK, célèbre artiste savoyard, 17 peintres de renommée mondiale, régulièrement présentés dans les plus importants magazines d'art et dans des expositions prestigieuses internationales, ont répondu avec enthousiasme et gratuitement à l'invitation. Citons des grands noms tels que BEN, Daniel AUTHOUART, Shane ASHESHA, Pascal BORDARIES, Francis Olivier BRUNET, l'Italien Leonardo CREMONINI, Alain GROSAJT, Gérard FROMANGER, OLIVIER O. OLIVIER, KAVIIK...

Une « galerie dans les arbres » ouverte à tous, qui suscite l'intérêt des artistes du monde entier

L'intérêt de ces artistes pour cette exposition vient de son originalité et de sa capacité à promouvoir l'art et la culture auprès du grand public. En effet, cette « galerie dans les arbres », qui intéressera autant les néophytes que les initiés à l'art, présente l'originalité d'exposer ses œuvres en plein air au Parc Thermal. Saint-Gervais



offre ainsi à son public un accès unique et gratuit à l'art durant toute la saison estivale.

**Mélange des genres, entre peintures et poésies : source de richesses et d'ouverture culturelle**

L'objectif principal de l'exposition étant l'ouverture, les artistes ont été volontairement choisis pour la diversité de tendances, de sujets, de provenances de leurs œuvres. Libres d'interpréter ce thème, qui reprend un slogan choc d'une toile de BEN : « URGENT VIVRE », certains l'expriment par l'abstraction, le rythme coloré, d'autres par la lutte sociale ou la liberté. Pour d'autres, c'est la nature, l'imaginaire, ou l'humour, la légèreté, la profondeur, et encore le paysage, le voyage intérieur... Chaque œuvre est illustrée par des poésies qui, à l'image des peintures et photographies, sont d'origines très diverses. Elles permettent ainsi d'ouvrir des perspectives et de stimuler l'imagination... laissant libre cours aux pensées de chacun.

## Hiver 2008/2009 à Saint-Nicolas-de-Véroce

### EXPOSITION KAVIIK AU PLATEAU DE LA CROIX

L'exposition organisée par Kaviik chaque année dans le Parc Thermal s'est désormais inscrite dans le paysage culturel de l'été, rassemblant des grands noms de l'art contemporain, comme Robert Combas, Henri Cueco, Ernest Pignon Ernest, Erró, Gérard Fromanger....

Cet hiver, Kaviik a organisé une nouvelle exposition en extérieur au pied du domaine skiable de Saint-Nicolas-de-Véroce, au Plateau de la Croix.

Cette exposition en plein air a permis de faire une rétrospective des affiches du graphiste. On y trouvait pêle-mêle l'acrylique créée pour le Festival fantastique d'Avoriaz, une illustration pour la plaquette de la Compagnie des guides de Chamonix, l'affiche de la Coupe du monde de Tignes, une affiche pour les stations savoyardes des Trois Vallées, le festival des enfants « Au Bonheur



Les œuvres de Kaviik sous la neige

des Mômes » du Grand-Bornand, l'hommage aux Résistants espagnols du Plateau des Glières et bien sûr le Festival d'humour de Saint-Gervais, pour lequel il a signé de nombreuses affiches. L'exposition inaugurée le samedi 24 janvier a permis à de nombreux skieurs de passage au Plateau de la Croix, de découvrir autour de la gare d'arrivée du télésiège du chef-lieu, ces bâches inattendues, et surprenantes à cet endroit, tout étonnés de voir l'art du graphiste s'inviter sur les pistes et venir faire un clin d'œil aux sportifs.



Kaviik présente l'exposition lors du vernissage

## LE MOT DU MAIRE

### LE MONT-BLANC, S'IL EST OBJET DE CONVOITISE, EST AVANT TOUT UNE SOURCE DE VIE.

Quel qu'en soit le prix, le moment est venu de trouver ensemble une solution de raison respectueuse des sites, des hommes, de l'histoire et de nos besoins de développement économique. J'en appelle à tous les passionnés de nos montagnes : prenez le temps d'écouter le Mont-Blanc, il est malheureux.

Bien que devenu un site classé le 14 juin 1951 par la volonté de l'État de le protéger, cinquante-huit ans après on ne peut que dresser un constat d'échec. À la protection il a été répondu sur-fréquentation et profit, au respect, l'irrespect. De grâce, ne poursuivons pas ces erreurs au travers d'un nouveau projet de protection dont l'issue serait probablement identique, tel le classement du Mont-Blanc au patrimoine mondial de l'Unesco. Pire, les effets en seront encore plus désastreux tant par l'accroissement de l'attractivité et donc la surfréquentation que par l'accélération de la désertification de nos territoires. Qui pourra

résister à l'appât du gain de la survalorisation immobilière ?

Il existe au contraire un cadre plus approprié à notre territoire et à sa gestion, faire du territoire du massif du Mont-Blanc une Opération Grand Site. Il sera temps après de solliciter la récompense d'un classement au patrimoine mondial de l'Unesco.

Nous devons la politique originale des OGS au ministère de l'Écologie et du Développement durable. Elle est parfaitement adaptée au site du Mont-Blanc, à ses problèmes de gestion et à ses enjeux confiés aux élus locaux.

Une Opération Grand Site permet de réhabiliter des espaces remarquables par leur paysage, leur histoire, leur identité spécifique, subissant des contraintes de fréquentation allant jusqu'à la dégradation, induisant des nuisances pour les habitants. Cette politique doit aussi permettre aux habitants de vivre d'un tourisme respectueux du site et d'eux-mêmes.

**Quatre conditions doivent être réunies pour qu'un site prétende à pouvoir être éligible :**

- être un site majeur au plan national, nous le sommes ;
- susciter une fréquentation touristique inadaptée au site, nous le vivons ;
- être protégé, pour tout ou partie, par un classement au titre du code de l'environnement, c'est notre cas ;
- faire l'objet d'un consensus local pour demander une Opération Grand Site, il suffit que tous les acteurs en aient la volonté.

**Lancer une Opération Grand Site permettra d'agir concrètement sur trois axes majeurs :**

- Restaurer et assurer la pérennité du site et sa qualité paysagère, assurer un développement durable de la zone ;
- Mettre en œuvre une politique d'entretien et de gestion pour la mise en valeur du site et son

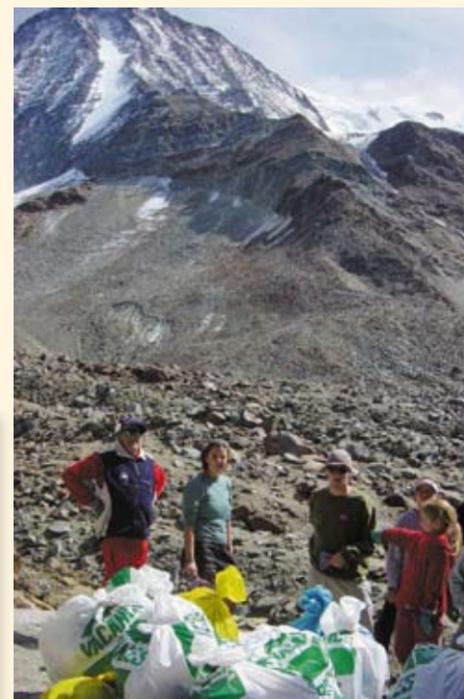
animation à travers la création d'une structure responsable de la zone ;

- Permettre que les mesures adoptées bénéficient au développement local des communes, supports essentiels de ces opérations.

Le résultat en sera d'assurer une vraie protection pour le Mont-Blanc !

Il appartient à l'État de prendre cette initiative mais il est du devoir de tous les élus concernés par la gestion du Mont-Blanc de porter ce dossier. Ce sont eux les responsables de son devenir.

Jean-Marc Peillex



Journée de nettoyage de la Voie Royale par les bénévoles

“Une Opération Grand Site permet de réhabiliter des espaces remarquables par leur paysage, leur histoire, leur identité spécifique”

L'ascension du Mont-Blanc est affaire d'alpinistes



# QU'EST-CE QU'UNE OPÉRATION GRAND SITE ?



## LES OBJECTIFS AMBITIEUX DES OPÉRATIONS GRAND SITE

### • Gérer les flux des visiteurs et diminuer la pression des voitures sur les sites

Les 34 sites membres du Réseau des Grands Sites de France accueillent à eux seuls 27 millions de visiteurs chaque année ! Cet attrait croissant incite les gestionnaires des Grands Sites à trouver des solutions pour limiter l'impact de la fréquentation ainsi que la présence des voitures dans ces sites protégés. Mobilité douce, recul des parcs de stationnement et navettes sont le type d'outils utilisés pour préserver l'esprit des lieux et la qualité de la

découverte. Les Grands Sites ont aussi pour ambition d'inciter les visiteurs à aller plus loin dans la découverte du territoire, limitant ainsi leur concentration en un seul lieu.

### • Préserver la biodiversité et les espaces naturels fragiles

D'abord protégés pour leur valeur paysagère, de nombreux Grands Sites offrent une faune et une flore aussi exceptionnelles que fragiles. La lutte contre l'enfrichement des espaces est aussi le genre d'action que peuvent mener les équipes des sites avec les agriculteurs et les forestiers.

### • Accueillir et sensibiliser les visiteurs

Par leur forte attractivité, les Grands Sites sont un formidable vecteur de sensibilisation du grand public sur les principes du tourisme durable. L'ambition de leurs équipes gestionnaires est de bien connaître les visiteurs et de mieux les accueillir afin de concilier tourisme et esprit des lieux. Cela passe par une attention particulière portée à l'interprétation et à l'animation du patrimoine mais aussi à la qualité des aménagements d'accueil.

### • Favoriser des retombées économiques et sociales locales.

Ils constituent aussi un atout fort pour le développement local par les emplois, les activités de services, le dynamisme culturel et touristique qu'ils génèrent.

## LA GOUVERNANCE AUTOUR DES PROJETS GRAND SITE

La vie d'un Grand Site au quotidien nécessite une structure de gestion, dédiée, composée des principales collectivités locales et organisations socioprofessionnelles du Grand Site. Ces structures prennent souvent la forme d'un syndicat mixte dont l'objectif est de favoriser le dialogue entre ses partenaires pour une bonne gouvernance autour du projet de développement et de mise en valeur du Grand Site. Cela permet de prendre en compte les besoins variés des habitants et des visiteurs (économiques, sportifs, récréatifs etc.).

## L'EUROPE ET L'INTERNATIONAL

Au-delà de nos frontières, d'autres sites de renommée ont des préoccupations similaires à celles que connaissent les Grands Sites en termes de gestion des flux, d'accueil des publics et de préservation des paysages. À travers des programmes de coopération ou des jumelages, certains Grands Sites échangent leurs expériences et savoir-faire.

En s'appuyant sur la valorisation des patrimoines, les Grands Sites consolident les liens entre les habitants, leur territoire et leur histoire.



Le Mont-Blanc est un site classé depuis le 14 juin 1951

## QUELQUES « GRANDS SITES » À TRAVERS LA FRANCE

La baie du Mont-Saint-Michel  
Le cirque de Gavarnie  
Le massif du Canigou  
Le Marais Poitevin  
La dune du Pilat  
La falaise d'Étretat  
Le cirque de Sixt-Fer-à-Cheval  
La montagne Sainte-Victoire  
et bien d'autres...

[www.grandsitedefrance.com](http://www.grandsitedefrance.com)



La Voie Royale du Mont-Blanc, surfréquentée, mérite d'être protégée

28 NOVEMBRE 2008

## Crèche des Croës



Inauguration de l'agrandissement de la crèche municipale des Croës. Grâce aux travaux réalisés, la capacité d'accueil a augmenté de près de 50 % et les enfants bénéficient désormais des repas de la cuisine centrale livrés en liaison chaude.

5 DÉCEMBRE 2008

## Abri voiture à la Gendarmerie



Inauguration du nouvel abri voiture de la gendarmerie de Saint-Gervais.

5 DÉCEMBRE 2008

## Hommage



Baptême de la « Place des combattants d'Afrique du Nord 1954-1962 » à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

20 DÉCEMBRE 2008

## Garderie des Neiges



Le Bettex - La Garderie des Neiges a fait peau neuve pendant l'intersaison et réouvert pour la saison d'hiver 2008/09.

20 JANVIER 2009



## « Esprit Montagne »

Saint-Nicolas-de-Véroce : Journée de sensibilisation aux risques de la montagne pour les jeunes du collège de Varens



28 FEVRIER 2009



## Sapeurs-pompiers du Fayet

Le Fayet - Fermeture de la Section des sapeurs-pompiers du Fayet au profit du tout nouveau Centre de Première Intervention de Passy-Le Fayet.

8 JUILLET 2009

## Vestiaires du hockey

La municipalité, depuis 2001, soutient activement le sport et tout particulièrement le hockey, discipline des plus représentatives du dynamisme sportif de Saint-Gervais.

Les vestiaires des jeunes hockeyeurs de la patinoire viennent d'être remis à neuf pour mieux accueillir sur place l'ensemble des équipes lors de leurs matches et entraînements. L'école de hockey en a déjà profité dès début juillet.

C'est un partenariat entre le Sporting Hockey Club, la commune de Saint-Gervais et les Chalets Grosset-Janin qui a permis la réalisation de ces travaux.

Les Chalets Grosset-Janin, sponsor du club, ont en effet réalisé et offert les casiers des

31 MARS 2009

## À la cantine

Comme chaque année, le Maire se rend dans les écoles pour des visites « surprises » à la cantine. À l'école de Bionnay, il a rencontré les enfants et partagé leur repas en compagnie de l'institutrice et des parents d'élèves.



1<sup>ER</sup> AVRIL 2009

## Prévention routière

Prévention routière: Saint-Gervais met en place un radar mobile pour sensibiliser les automobilistes à leur vitesse. Il sera déplacé régulièrement à différents endroits de la commune.



3 AVRIL 2009

## Fédération iranienne de ski



Saint-Gervais a accueilli la Fédération iranienne de ski : une délégation du comité de Hamadan a effectué un stage d'entraînement sur notre domaine skiable.

jeunes hockeyeurs et aidé les Services techniques dans leur installation. C'est donc pour un montant total d'environ 28 950 euros que ces vestiaires ont trouvé une nouvelle jeunesse.



# SAINT-GERVAIS SOUTIENT ZINÉDINE ZIDANE ET L'ASSOCIATION ELA DANS LE COMBAT CONTRE LES LEUCODYSTROPHIES



Le drapeau d'ELA au sommet du Mont-Blanc : un appel à la mobilisation



Zinedine Zidane a tiré le « but le plus haut d'Europe » au sommet du Mont-Blanc samedi 13 juin 2009. Cette action symbolique forte, soutenue par Saint-Gervais, avait un seul objectif : faire parler d'ELA pour récolter des fonds. Ce n'est pas la première fois que Saint-Gervais se mobilise pour cette association. Une soirée des vœux du Maire y avait déjà été consacrée et c'est avec toujours autant d'enthousiasme et de générosité que

chacun s'est donné à 100% pour la réussite de ce projet : porter les couleurs d'ELA au sommet du Mont-Blanc.

Cette opération pas comme les autres a été un grand succès qui a permis une augmentation des dons pour l'association et une meilleure connaissance de ces maladies par le grand public grâce à une diffusion dans tous les journaux télévisés du 13 juin 2009.

## « Leucodystrophie », un terme peu connu pour des maladies qui méritent de l'être

Ce nom complexe désigne un groupe de maladies génétiques orphelines. Elles détruisent le système nerveux central (cerveau et moelle épinière) d'enfants et d'adultes. Elles affectent la myéline, substance blanche qui enveloppe les nerfs à la manière d'une gaine électrique. Dans les leucodystrophies, la myéline n'assure plus la bonne conduction des messages nerveux. Elle ne se forme pas, se détériore ou est trop



Zinedine Zidane et la petite Azylis, atteinte de Leucodystrophie

abondante. Chaque cas est singulier mais les conséquences sont toujours particulièrement graves. En France, les leucodystrophies concernent cent soixante naissances par an, c'est-à-dire trois enfants malades par semaine.

**Vous pouvez envoyer vos dons par chèque à l'association :**  
**Association ELA,**  
**2 rue Mi-les-Vignes**  
**BP 61024 54521 Laxou Cedex**

## MONT-BLANC DES MÉDIAS

27, 28 et 29 mars 2009

Cette rencontre avait été programmée de longue date et c'est pour la quatrième année consécutive que les stars du « PAF » (petit écran) se donnaient rendez-vous à Saint-Gervais pour vivre un week-end de « Pure Bonne Humeur ». Patrick Poivre d'Arvor, Alessandra Sublet, Bernard de La Villardière, Gérard Holtz et l'ensemble des invités ont brillé par leur niveau sportif, leur esprit d'équipe ainsi que leur complicité et demeurent de la meilleure façon les ambassadeurs de la commune de Saint-Gervais.

Les mauvaises conditions météorologiques ont obligé l'organisa-

tion à faire preuve d'ingéniosité afin de concocter un programme ludique et sportif. Cette année, le curling et la danse sur glace étaient au programme...

Nos invités s'en sont donné à cœur joie et nous ont composé des chorégraphies dignes des PLUS GRANDS ou PRESQUE !

Le dimanche, le soleil ayant fait une apparition, les équipes ont pu s'affronter dans un slalom. La compétition est lancée, le ton est donné, Bernard de La Villardière et sa coéquipière se battent bec et ongles pour conserver leur titre, mais malheureusement ils ne gagneront pas cette année, malgré une prestation mémorable au karaoké réalisée sous le regard averti du parrain de l'événement Gérard Holtz.

Un week-end où Jean-Marc Peilleux, Maire et Conseiller Général du Canton de Saint-Gervais, sensibilise les journalistes aux enjeux de la préservation du milieu montagnard pour « Une Montagne à l'État Pur ».



L'équipe au complet

## MONT-BLANC D'HUMOUR 2009

25<sup>e</sup> édition du Festival du rire de Saint-Gervais

Cette édition anniversaire aura été marquée par un grand soutien du public et un record d'affluence. La 25<sup>e</sup> édition du festival « Mont-Blanc d'Humour » a proposé aux spectateurs une scène riche en éclats de rire. Les spectacles ont affiché complet et la formule « Off » a captivé le public grâce à la scène « Jeune Talent » offerte tous les soirs en première partie et jouée par les élèves de Barbara Banos de l'école de Théâtre saint-gervolaine. La musique d'ouverture des soirées de ce 25<sup>e</sup> festival a été jouée et enregistrée par l'Harmonie Municipale.

Cette manifestation a su, à force de témérité et d'audace, trouver sa place parmi les plus grands festivals français en instaurant une programmation intense et diversifiée et, de ce fait, consolider la notoriété de Saint-Gervais sur la scène du rire.

La nouveauté 2009 : le prix Henri Salvador remporté par l'incroyable Michaël GREGORIO !

• Président du Jury :  
Dominique FARRUGIA

### Palmarès 2009

• PRIX HENRI SALVADOR :  
Michaël GREGORIO



• GRAND PRIX DE SAINT-GERVAIS :  
Jérôme COMMANDEUR  
• GRAND PRIX DU PUBLIC :  
Yann VDB  
• PRIX DU JURY :  
Yann VDB  
• PRIX DU OFF :  
Sophie LA HARPISTE

## NAISSANCES

### NOVEMBRE 2008

04 : Endy **BERTOLOTTI**  
20 : George Henry Royston **YATES**

### DÉCEMBRE 2008

01 : Maëlle Corinne Marie-Emmanuelle **CONSILLE**  
06 : Cassandra **BROTHIER**  
11 : Louis Pierre **COUTANSON**  
18 : Cloé Lili Nina **MAISONNEUVE**  
19 : Joachim **BISSEUX**  
30 : Chiloé **BUTTIN**

### JANVIER 2009

21 : Colline **ROSAZ**

### FÉVRIER 2009

01 : Bilal **ASRIH**  
03 : Félix **DRAGU**  
04 : Donovan Édouard André **FEIGE**  
06 : Léna **HERVIAS**  
07 : Raphaël **MARREL**  
10 : Léonie Magali Lydie **ARRIGONI**  
14 : Nélia Catherine Eliane **OMNÈS**  
16 : Jules Patrick Daniel **PAYRAUD**  
20 : Marion Julia **PORTIER**  
21 : Zéli **CANAL -- URBAN**

### MARS 2009

02 : Diégo **BRUZZESE**  
03 : Jules **LAFOUX**  
04 : Rubis Marie **BERTOLLA**  
27 : Jouwayriya **BOUHEND**  
29 : Anaïs **DAMOIZET -- COURTINE**

### AVRIL 2009

07 : Aïda **BOUZEKRAOUI**  
14 : Mürsel Yigit **KAYGISIZ**  
16 : Maxime **DUCREY**  
22 : Andréa Catherine Marie-Brigitte **BOTT**  
22 : Marine Françoise Marie Aurélie **PAYRAUD**  
23 : Jade Lola **JULLIEN**  
23 : Damien Cédric **JULLIEN**  
30 : Solenn Maud Marie **FAUCHEUR**

### MAI 2009

03 : Shanna Marie Louise **GALMEL -- RAVENEAU**  
08 : Gaïa Martine Michèle **ESCODÉ**  
08 : Albin Joseph André **GRANDJACQUES**  
08 : Iliana Laura **BOTHOLIER**  
11 : Eva Mathilde **BOOTH**  
14 : Ethan Claude Patrick **HANNIER**  
19 : Maxence Paul **PEDERSEN**  
21 : Lucas Léo Alex **BERTHOUT**  
28 : Azelie Marie-Paule **BIBOLLET**  
28 : Authilie Ghyslaine **BIBOLLET**

### JUIN 2009

14 : Zian André Guy **PAYRAUD**  
16 : Myha Patricia Jacqueline **PAWLOWSKI**  
25 : Dorian Michel Régis **FONTAINE**  
29 : Maori Maxime Richard **SCHULZE**

## MARIAGES

### FÉVRIER 2009

14 : Steve **QUENETTE** et Véronique Marie  
Monique **BENOIT-PEQUIGNET**

### AVRIL 2009

17 : Baptiste Maurice Pierre **HUOT**  
et Constance **BALLAND**  
25 : Jean François Paul **BARTHELEMY**  
et Catherine Renée Jeanne **DUCRET**  
28 : Régis René Pierre **MERHANT**  
et Patricia Claire Elisabeth **SOREL**

### MAI 2009

09 : Pierre Gustave **DUPAS**  
et Dilfuza Batirovna **OLIMOVA**  
09 : Adrien **DUCREY** et  
Aurélie Andrée **JACQUEMOUD**  
22 : Sébastien Frédéric Noël **SCY** et Malorie  
Françoise Nadine **GRANDJACQUES**  
23 : Yvon **PAYET** et Michèle Andrée **LOPEZ**  
23 : Cédric Jean Louis **CREPEL** et  
Laure Henriette Albertine **BOUVIER**  
23 : Olivier Claude **PAUL** et  
Élodie Maryse Françoise **RAMEY**  
30 : Alexandre Simon **FOURNIER**  
et Manuella **GARIEPUY**  
30 : Emmanuel Raymond René **MAILLARD**  
et Gaëlle Émilie **CONTARDO-BOUVARD**

### JUIN 2009

06 : Ulric **DELAHAYE** et Hui-Yu **LEE**  
20 : Christian Marie-Georges **LAFOND** et  
Frédérique Olga Lucienne **DAUTRICHE**  
20 : Thierry Paul Roger **NICOUD** et  
Dorothée Michèle Liliane **AUPRINCE**  
22 : Rémy Jean-Louis **MOREL** et Nathalie  
Germaine Madeleine **NOEL**  
24 : Philippe Pierre Raphaël **ROUALLE**  
**DE ROUVILLE** et Pauline **CASANOVA**  
27 : Guillaume Christian André Daniel  
Hugues **DAUZOU** et Bianca  
Alice **LEROUGE**

## DÉCÈS

### NOVEMBRE 2008

01 : Paulette Denise Marie **SUEUR** née HANQUEZ  
04 : André Georges **PERROUD**  
11 : Felice **ZUCCA**

### DÉCEMBRE 2008

01 : Brigitte Agathe Eliane **VERGNE**  
née MARTIGNENE  
08 : Alain **QUÉREL**  
15 : Christian Louis Robert **JANIN**  
27 : Sabine Marcelle Marie **BOSCH** née MATTEL  
29 : Michel Charles **GAUTHIER**

### JANVIER 2009

14 : Odette Lucette **VOIRY**

### FÉVRIER 2009

13 : Fernande Germaine Elisabeth **PIESSARD**  
22 : Raymond Henri Louis **JACQUIER**

### MARS 2009

03 : Carmela **ZORTEA** née SOLAI  
07 : Thérèse Alice **LEGON** née POT  
08 : Alain René **MICHAUD**  
09 : Georgette **BESSON** née MARIN-PACHE  
09 : Marie-Pierre Suzanne Béatrix Josèphe  
Ghislaine **GILIBERTI** née MARTENET-CUIDET  
19 : Irène **RAFFIN** née SPALDRETTI  
23 : François Marie **CHÉRIÈRE**  
24 : Gérard **LEGON**  
27 : Marie Aimée **JACQUETTANT** née GARIN  
31 : Marcelle Eudoxie **LEMARIÉ** née JOUVIN

### 6 MARS 2009

25<sup>e</sup> anniversaire de la mort  
de Pierre Cochereau



Résident secondaire de la commune au lieu-dit « le Carteyron », le célèbre organiste de Notre-Dame de Paris avait découvert sa vocation dans l'église de Saint-Gervais le 2 juin 1937, jour de la mort de Louis Vierne, autre célèbre organiste de Notre-Dame de Paris.

### AVRIL 2009

03 : François-Jean **REBIÈRE**  
04 : Christiane Marie Rose **VILLAFRANCA**  
née FLUCKIGER  
06 : Nicole Madeleine **WALDSCHMIDT**  
née JOUDET-AUDOUIN  
06 : René Pierre **CHABOUD-CROUSAZ**  
11 : Maurice Henri **ALUSSI**  
14 : Isabelle Marie Céline **CROZET** née CARTIER  
21 : Henri Gabriel **SILVAIN**  
30 : Lucienne **SCHMITT** née LANIER

### MAI 2009

03 : Jean Emile **MICHON**  
12 : Madeleine **SCARPEL** née TONETTO  
13 : Fernande Sara **MOLLARD** née ALLARD  
18 : Jacques Louis **MINARD**  
20 : Jean-Michel **ROUX**  
24 : Roger Louis Auguste **ROUX**  
26 : Maryse Andrée **CHARPENTIER** née POINTEAUX  
26 : Paul Gilbert **BLANC**  
28 : Gérard Maurice **DUPERTHUY**  
28 : René Roland **PIODELLA**

### JUIN 2009

02 : René Aristide **BOULLON**  
07 : Noa Didier Marcel **GARNIER**  
21 : Jacqueline Renée Clémence  
**DAL ZOTTO** née PROVOST  
26 : Nicolas Maurice Bernard **FOURMON**

## PARRAINAGES CIVILS

### MAI 2009

09 : Gregory **PIODELLA**

## RECENSEMENT : 5 742 SAINT-GERVOLAINS

Le nouveau chiffre de la population permanente de Saint-Gervais a été officialisé au 1<sup>er</sup> janvier 2009 par sa publication au *Journal officiel*, portant le nombre d'habitants à 5 742.

Une augmentation de population de l'ordre de 6,4 % en moins de dix ans : un chiffre qui montre bien l'attractivité de Saint-Gervais à l'heure où de nombreuses communes et stations de montagne voient au contraire leur population permanente diminuer. En un mot, Saint-Gervais est une commune attractive.

Depuis 2001, la municipalité de Saint-Gervais oriente d'abord sa politique vers la population locale en dimensionnant les projets pour qu'ils servent aussi la population touristique. L'agrandissement de la crèche, l'ouverture de la maison de retraite, l'embellissement des bourgs, la mise en place d'un service annuel de transports en commun ou encore la non-augmentation des impôts sont quelques-unes des avancées qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie et de travail à Saint-Gervais.